

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2149 - 9 octobre 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

France Télécom, La Poste, fret SNCF..



**La logique du profit
ne doit pas passer !**

p. 3, 14 et 15

**Après la crise financière
la crise monétaire ?**



p. 16

Sommaire

Leur société

- p.4 ■ La crise du lait
■ Le prix du gaz
■ Défendons les droits des femmes
- p.5 ■ Des milliards pour les PME
■ Des mesures contre les arrêts de travail
■ L'affaire Ben Barka
- p.6 ■ Payer les élèves pour aller en cours...
■ Mobilisation au collège Eugène-Delacroix
■ Non aux expulsions pour Kaboul
■ Soutien aux sans-papiers
- p.7 ■ Les cadeaux de l'État aux banques
■ Le procès Clearstream
■ L'augmentation des impôts locaux
- p.16 ■ De la crise financière à la crise monétaire
■ Crash du Rio-Paris (suite)

Dans le monde

- p.8 et 9
- Grèce : la gauche chasse la droite
 - Irlande : le « Oui » au traité de Lisbonne
 - Italie : à Messine, une catastrophe annoncée
 - Indonésie : victimes du séisme, du sous-développement et de la corruption
 - Guinée : une junte sanguinaire soutenue par la France

Dans les entreprises

- p.10 ■ Après les manifestations du 3 octobre en Guadeloupe-Martinique
■ Recherche de stage en entreprise à Saint-Nazaire
■ La Poste - Paris 17
- p.11 ■ SNCF : le plan fret
■ Transports en commun lyonnais
- p.12 ■ Rhodia Belle-Étoile - Saint-Fons
■ Caterpillar - Grenoble
■ Alcatel-Lucent - France
■ Fonds stratégique d'investissement
- p.13 ■ Freescale - Toulouse
■ Continental - Clairoux
- p.14 et 15
- France Télécom - Paris, Lyon, Nîmes, Alès, Montpellier.
 - Hôpital de Senlis
 - Hôpital psychiatrique Maison Blanche

Pour le respect des droits des victimes de l'amiante

Chaque année en octobre, l'Andeva (Association nationale pour la défense des victimes de l'amiante) appelle à manifester à Paris pour que les droits des personnes victimes de l'amiante soient respectés, et avant tout que les victimes obtiennent enfin le procès pénal qu'elles attendent depuis si longtemps... L'instruction dure depuis treize ans !

Comme le disent les responsables nationaux de l'Andeva, « les responsables doivent rendre des comptes. On n'a pas le droit de s'enrichir en sacrifiant la vie des êtres humains. » Chaque jour en effet, en France, dix à quinze personnes meurent de

l'amiante.

Il faut aussi mettre en échec le projet de suppression du juge d'instruction annoncé par Sarkozy en début d'année. Confier l'instruction au parquet, qui dépend directement du pouvoir en place, c'est risquer de voir finir au panier le dossier de l'amiante... et bien d'autres.

Solidaires du combat mené par les victimes de l'amiante, nous appelons à participer à cette manifestation qui aura lieu

Samedi 10 octobre à 14 h à Paris
Départ : avenue de Messine (place de Narvik) Paris 8^e arrondissement.



Versez à notre souscription

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti, qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que

sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :
Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

• Orléans

Samedi 10 octobre à partir de 15 heures
Salle Eiffel
15, rue de la Tour-Neuve

• Toulouse

Samedi 10 octobre de 18 h à minuit
Dimanche 11 octobre de 11 h à 19 h
Hall 8 du Parc des Expositions

• Reims

Samedi 17 octobre à partir de 15 heures
Salle Rossini
Quartier Wilson (face au centre commercial)

• Le Mans

Samedi 17 octobre à partir de 16 h 30
Salle Pierre-Guédou

• Fourmies

Samedi 24 octobre à partir de 17 h
Salle de bal du Théâtre

• Saint-Denis

Samedi 24 octobre à partir de 16 heures
Salle de la Légion d'honneur

Métro Saint-Denis Basilique

• Grenoble

Dimanche 8 novembre à partir de 11 h 30
Salle des fêtes
Avenue du 8 mai 1945 - Échirolles
Tram A - Arrêt La Rampe centre-ville

• Limoges

Samedi 14 novembre à partir de 15 h 30
Salle Pierre-Louis (à côté de la mairie de Feytiat)

• Compiègne

Samedi 14 novembre à partir de 18 h
Salle des fêtes de Margny-lès-Compiègne

Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIERE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de

ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 5 octobre



Contre la privatisation de La Poste Les urnes et la supplique à Sarkozy n'ont pas le pouvoir de changer le rapport de forces

Avec deux millions de votants, la « votation citoyenne », organisée dans plusieurs milliers de mairies, pour ou contre le changement de statut de La Poste annonçant sa privatisation, a été un succès.

Et maintenant ?

L'objectif que ses initiateurs ont donné à la consultation est de demander à Sarkozy un référendum sur la question. Et si Sarkozy le refuse ?

La nouvelle loi constitutionnelle, votée en 2008, a certes prévu la possibilité de « référendums d'initiative populaire ». Un référendum peut être demandé par un cinquième des députés soutenus par un dixième de l'électorat, quatre millions et demi d'électeurs. Mais cette loi n'est pas entrée en vigueur faute de texte d'application. La mobilisation autour des urnes qu'a été la « votation citoyenne » se trouve donc, malgré son succès, dans une impasse, du moins si elle reste sur ce seul terrain.

Le Comité national contre la privatisation de La Poste a choisi la forme d'agitation qui, en soumettant la question de la privatisation à un référendum, a remis la décision entre les mains de Sarkozy. Celui-ci n'a aucune raison d'être impressionné par le verdict des urnes de la « votation citoyenne ». Sans parler de toutes les manipulations possibles, même si le référendum était accepté.

Derrière son apparence démocratique, un référendum est un moyen pour ceux qui gouvernent de faire entériner leurs propres décisions. Bien sûr, ils peuvent se tromper dans leurs calculs. On en a eu l'illustration en France lors du référendum sur le projet de Constitution européenne en 2005. La majorité de l'électorat avait repoussé le projet. Qu'à cela ne tienne ! Le gouvernement a fini par faire voter un texte identique sur le fond par le Parlement à sa botte. En Irlande, où la majorité avait également voté « non » une première fois, on a remis ça une deuxième fois pour que le « non » devienne un « oui ».

Les électeurs des classes populaires qui ont participé à cette « votation citoyenne » l'ont fait pour exprimer leur désaccord, non seulement avec le projet de privati-

sation de La Poste, mais aussi avec tout ce qui a conduit à la dégradation du service public postal.

Séparer le service postal des télécommunications, transformer La Poste en « société industrielle et commerciale », ouvrir un nombre croissant de services à la concurrence du privé, imposer la recherche de rentabilité à la place de la qualité de service : voilà des mesures qui ont déjà conduit à la suppression d'un tiers des bureaux de poste, à une réduction brutale du nombre des postiers, à des suppressions de tournées de distribution, aux queues qui s'allongent devant les guichets.

Les ministres qui jurent, la main sur le cœur, qu'ils tiennent au service public postal sont de fieffés menteurs. Mais dénoncer la fourberie du gouvernement ne doit pas faire oublier que quelques-unes des mesures qui constituent les étapes de la marche vers la privatisation ont été prises sous des gouvernements de gauche. Et lorsque l'ex-Premier ministre Fabius se pose aujourd'hui comme un des chefs de file du combat contre la privatisation, on est en droit de se dire qu'avec de tels « amis » le service public n'a pas besoin d'ennemis ! À défaut de pouvoir contraindre le gouvernement actuel à abandonner son projet, la « votation citoyenne » aura servi à blanchir les partis de la gauche gouvernementale de leurs responsabilités passées et à les cautionner pour l'avenir.

Les services publics, malgré leurs limites dans une économie où la recherche du profit est reine, font partie des conditions d'existence des classes populaires. Il faut s'opposer à ce qu'ils soient livrés au privé. Mais, contre la classe capitaliste qui inspire la politique des gouvernements et qui se moque éperdument des intérêts de la population, des astuces référendaires sont inefficaces.

Elles ne changent en rien le rapport de forces. Seule elle peut la mobilisation du monde du travail pour imposer au patronat ses exigences vitales : l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire, l'augmentation et l'échelle mobile des salaires. C'est avec une mobilisation assez puissante pour contester la dictature de la classe capitaliste sur l'économie, qu'elle conduit à la ruine, que la défense du service public cessera d'être un simple slogan électoral.

Arlette LAGUILLER

Les salaires reculent... Jusqu'à quand ?

« Les augmentations de salaire sont au plus bas depuis trente ans », annonce le journal *L'Expansion* du 5 octobre, suite à de nombreux rapports d'experts et d'observateurs économiques.

Ces rapports sont unanimes : le recul des salaires et de la masse salariale est historique. Car en 2009 les augmentations de salaire ont été brutalement gelées. L'information n'est certes pas un scoop pour les salariés victimes du chômage, des licenciements et du blocage des salaires qui se traduit, pour une partie, par l'absence d'augmentation générale ou individuelle, et par des augmentations moindres pour tous les autres.

dres pour tous les autres.

En 2009, 33 à 47 % des entreprises ont bloqué les salaires de leurs salariés. Et tous ces experts prévoient qu'en 2010 au moins une entreprise sur quatre poursuivra le gel des augmentations, préférant les augmentations au mérite et au compte-gouttes plutôt que des réajustements généraux.

D'après l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), le taux global d'augmentation brut des salaires, qui dépassait toujours les 3 % ces vingt dernières années (3,3 % en 2008), tomberait à 2,5 % en 2009 et à 2,2 % en

2010. Et ces chiffres, ne reflétant qu'imparfaitement la situation des travailleurs du rang parce que mélangeant tous les types de salariés, ne prennent en compte que les travailleurs conservant leur emploi.

Les experts ne voient dans leurs analyses aucun indicatif permettant d'annoncer un renversement de tendance, au contraire. Ils omettent cependant un paramètre essentiel : celui du ras-le-bol des travailleurs, qui pourraient bien entrer en lutte pour imposer au patronat et au gouvernement la garantie des emplois et des salaires.

Louis BASTILLE

Cercle Léon Trotsky

La crise de 1929 et ses conséquences catastrophiques

**Mercredi
14 octobre à 20 h 30**

**Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
Paris 5^e**

**(Métro : Maubert-Mutualité)
Participation aux frais : 3 euros**

• Crise du lait

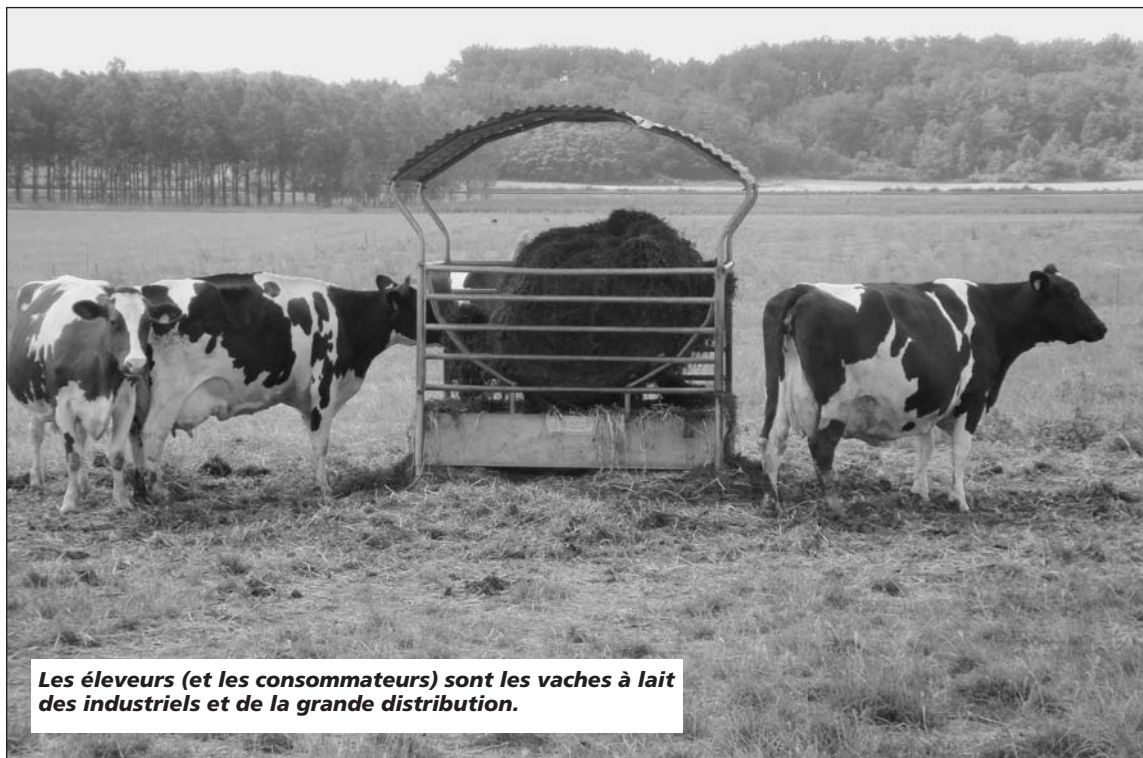
Les producteurs ne baissent pas les bras

Des milliers de producteurs de lait venus de toute l'Europe s'étaient donné rendez-vous le 4 octobre à Bruxelles, pour manifester à l'occasion d'une réunion extraordinaire des ministres de l'Agriculture de l'Union européenne. Avec vaches et tracteurs, ils ont totalement bloqué le quartier des institutions européennes.

Parallèlement, en France, les producteurs ont repris leurs manifestations dans plusieurs régions, notamment en distribuant gratuitement des centaines de milliers de litres de lait aux consommateurs ou à des associations caritatives.

Face à la chute des prix qui ne leur permet plus de vivre de leur travail et met en danger l'existence de nombreuses exploitations, les producteurs réclament des mesures d'urgence au niveau de l'Europe, notamment des aides financières et le maintien des quotas, dont la fin est programmée progressivement d'ici 2015.

Mis en place depuis 1984, les quotas régulent artificiellement la production et les prix. Ils fixent les quantités maximum à produire, au-delà desquelles les producteurs doivent se débarrasser de leur lait, en le distribuant gratuitement – dans la limite de 3 000 litres par an seulement – ou en le jetant à l'égout. En retour,



Les éleveurs (et les consommateurs) sont les vaches à lait des industriels et de la grande distribution.

grâce aux subventions des institutions européennes, ces quotas leur garantissaient jusque-là un certain prix de vente, ce qui n'est déjà plus le cas aujourd'hui.

Le commissariat européen à l'Agriculture prétend que son budget ne lui permet plus de poursuivre cette politique. À l'issue de la réunion extraordinaire du 4 octobre et pour essayer de calmer la colère des agriculteurs, les autorités européennes leur ont promis la mise en place d'un groupe d'experts, chargé de faire des propositions pour soutenir leur secteur d'ici juin 2010. Pas de quoi rassurer les manifestants ! Mais il n'en fallait pas plus pour que le ministre fran-

çais Bruno Le Maire se dise satisfait, déclarant que « l'Europe était engagée dans une dérégulation totale » mais qu'il avait « la conviction que l'Union européenne est désormais dans la bonne direction ». Comme s'il n'était pas membre d'un gouvernement qui, en France, a remis en cause en 2008, au nom de la libre concurrence, les accords entre les représentants des producteurs de lait et ceux des industriels, qui fixaient les prix pour un an. En dispersant les négociations, il a ainsi livré les éleveurs, qui sont souvent de petits exploitants, aux grands trusts de la filière, comme Entremont, Danone ou Lactalis !

Voilà bien l'absurdité de ce système, où l'augmentation de la production, au lieu d'améliorer les conditions de vie des producteurs et de permettre de satisfaire les besoins alimentaires de l'Europe et, au-delà, de la planète, conduit à la ruine des producteurs. La solution n'est évidemment pas dans le maintien ou non des quotas, mais dans la libération de l'économie de la mainmise des grands groupes capitalistes.

Mais les producteurs qui refusent de travailler à perte ont raison de se battre pour vivre de leur activité. Et les travailleurs ne peuvent qu'être solidaires de leur lutte.

Roger MEYNIER

• Prix du gaz

Pas de baisse, cela revient à une hausse... et peut-être à deux

Il y a quelques mois, au moment où les cours du pétrole baissaient et pas les prix du gaz, alors que celui-ci est indexé sur celui-là, les dirigeants de GDF-Suez nous avaient expliqué que c'était parce qu'il existe un mode de calcul qui l'empêchait. C'est le 6-1-3, par lequel on considère la moyenne des cours pétroliers sur les six mois passés, en ne tenant pas compte du mois précédent, et en en déduisant les tarifs pour les trois mois suivants.

Mais justement, avec ce système, le prix du gaz naturel aurait dû baisser depuis le 1^{er} octobre d'un pourcentage évalué à 3,6 %. Il en a bien été question, mais le gouvernement, qui décide des tarifs en dernier ressort, a estimé qu'il ne fallait rien changer à la tarification. Ce qui revient, dans la réalité, à une hausse du prix... au profit de GDF-Suez et de ses actionnaires, dont l'État. Et cela au détriment des consommateurs, qui vont devoir mettre en route leur chauffage au gaz au moment de l'hiver.

Le motif invoqué par les dirigeants, c'est qu'on s'attend à une hausse du gaz dans un trimestre, et qu'en conséquence, plutôt que de faire une baisse d'abord et une hausse dans trois mois, autant ne rien faire du tout.

Il est vrai que les cours du pétrole sont plutôt en train de remonter depuis quelque temps et qu'il est malheureusement vraisemblable qu'ils continuent. Mais ce n'est pas sûr. Si jamais il y avait une baisse sérieuse du prix du pétrole au mois de novembre (puisque'il faut laisser décembre de côté) cela pourrait entraîner selon la précédente formule une baisse du prix du gaz le 1^{er} janvier.

Or le gouvernement vient de prendre d'avance une option en faveur de la hausse.

Bref, les usagers se font arnaquer une fois de plus et ils le seront peut-être à nouveau lors de la prochaine fixation des tarifs du 1^{er} janvier.

Les formules mathématiques sont en principe inflexibles... Mais quand elles sont livrées au PDG de GDF-Suez, à la ministre de l'Économie et au président de la République, elles acquiescent de la souplesse.

André VICTOR

Défendons les droits des femmes

Dans la région parisienne, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) ferme des structures pratiquant des IVG. Entre mai et septembre 2009, les centres d'IVG des hôpitaux Jean-Rostand, Tenon et Broussais ont cessé d'accueillir les femmes demandant une interruption de grossesse, et le centre d'IVG de l'hôpital Avicenne en Seine-Saint-Denis fermera bientôt. Ces quatre structures réalisaient environ 2 800 IVG par an, sur les 12 000 pratiquées chaque année à l'AP-HP en Île-de-France.

Tout cela alors que les délais d'attente sont déjà de trois semaines, et que plus de la moitié des IVG en Île-de-France sont réalisées dans le secteur privé, qui ne respecte pas toujours les tarifs réglementaires et refuse parfois de prendre en charge des femmes sans papiers ou mineures.

Bien sûr, la direction de l'AP-HP assure que tout est prévu : sur le papier, les fem-

mes seront accueillies dans d'autres services. Il ne s'agit que de fusions de services, comme l'AP-HP en fait pour toutes les autres activités des hôpitaux, afin de faire, dit-elle, des « économies d'échelle ». En fait, il s'agit de faire faire le travail par moins de personnel hospitalier en supprimant des postes.

Rien ne garantit que les capacités d'accueil seront, au

total, les mêmes. Et il faut remarquer que, de toute façon, c'est un recul par rapport à l'obligation, incluse dans la loi de 1979, qui impose à chaque hôpital public de créer une structure pour pratiquer les IVG, y compris en cas d'opposition du chef de service de gynécologie de l'hôpital. Les centres d'IVG seront plus éloignés pour nombre de femmes, et surtout il est à craindre que les délais vont encore s'allonger, faute de place, faute de personnel.

Cette politique de l'AP-HP s'inscrit dans le recul général des services de santé en France, mais cela constitue aussi un recul pour le droit concret des femmes à avorter.

Les revendications contes-

tant les économies faites sur des dos de l'hôpital public, demandant le maintien en son sein de structures IVG autonomes et la création de telles structures dans les hôpitaux publics là où elles n'existent pas, feront partie des revendications que mettra en avant la manifestation pour les droits des femmes organisée par le Collectif des droits des femmes et Femmes solidaires, appel auquel s'est associé Lutte Ouvrière.

Sylvie FRIEDMAN

Manifestation

Samedi 17 octobre

à 14 h 30 à PARIS

Départ place de la Bastille, arrivée à l'Opéra

• Plan de soutien aux PME

Encore des milliards, et aux mêmes

Sarkozy a annoncé le 5 octobre un plan de soutien aux PME fragilisées par la crise économique, ajoutant qu'il faudrait même arrêter « de prêter de l'argent aux entreprises qui n'en ont pas besoin »... Il n'a quand même pas été jusqu'à dire que les centaines de milliards prêtés ou donnés aux banques et aux industriels auraient pu être mieux utilisés.

filiales de grands groupes industriels, celles qui dans le dispositif présenté par Sarkozy seront identifiées comme « viables » et « à fort potentiel de croissance ».

En fait, ce plan de soutien aux PME va dans le même sens que toute la politique menée par le gouvernement depuis le début de la crise, qui va en sens unique des caisses de l'État, que celui-ci s'efforce de remplir en pressurant toujours plus les petites gens, vers celles du patronat. C'est exact-



Deux milliards d'euros seraient donc mis dans un délai d'un mois à la disposition des PME et des entreprises intermédiaires par le FSI (Fonds stratégique d'investissement, créé début 2009 pour aider les entreprises en difficulté et doté de 20 milliards d'euros) et la banque publique de soutien aux PME, Oséo.

Sarkozy a aussi annoncé la prolongation de l'exonération de la totalité des charges patronales pendant un an dans les entreprises de moins de dix salariés, pour toute embauche au cours du premier semestre 2010. D'après lui, cette mesure aurait permis d'embaucher 500 000 salariés. C'est évidemment invérifiable et en tout cas cela n'a pas empêché les chiffres du chômage d'exploser.

À l'annonce de ces subventions, le Medef a déclaré que cela allait « dans le bon sens » car cela éviterait « de nombreuses défaillances d'entreprises ». Mais, sous couvert d'aider les PME, ce ne sont pas les toutes petites entreprises que le gouvernement va soutenir, celles de moins de cinq salariés, qui représentent 90 % des faillites actuelles. Non, ces deux milliards vont surtout aider des entreprises intermédiaires de plusieurs centaines de salariés, dont beaucoup sont des

tement ce que fera le budget 2010, qui annonce pour la majorité de la population de nouvelles mesures d'austérité, comme la hausse du forfait hospitalier qui passera le 1^{er} janvier 2010 de 16 à 18 euros, et pour les patrons de nouveaux cadeaux, dont la suppression de la taxe professionnelle. Le journal *Les Échos* du 1^{er} octobre évalue à 14,2 milliards le montant de ces baisses d'impôts, qui bénéficieront essentiellement aux entreprises.

Sur FR3, face à une journaliste qui lui disait que « les entreprises s'enrichissent quand les Français s'appauvrissent », Eric Woerth, le ministre du Budget, a dit ne pas comprendre cette opposition. Pour lui « le bateau France, c'est les entreprises et les ménages français », le ministre sous-entendait qu'en aidant les entreprises, on aiderait la population. Mais les salariés savent bien que, dans un bateau, il y a les premières classes et les autres, sans parler de ceux qui sont aux machines. Ils savent aussi que sur le bateau France dont parle Eric Woerth, comme sur le *Titanic*, le capitaine, en l'occurrence le gouvernement, est d'abord au service des passagers les plus riches.

Cédric DUVAL

• Mesures contre les arrêts de travail

Une attaque de plus contre tous les travailleurs

Sous le sempiternel prétexte, usé jusqu'à la corde, de réduire le déficit de la Sécurité sociale, la mise en place de mesures visant à culpabiliser les malades a franchi un pas supplémentaire avec un nouvel arsenal de sanctions contre ce que le gouvernement Sarkozy appelle les arrêts maladie « injustifiés » ou « abusifs ».

Les contrôles des arrêts maladie, qui sont passés de 700 000 en 2006 à 1,6 million en 2008, enrichissant au passage des officines de flicage médical privées, vont encore augmenter et devraient se multiplier dans la fonction publique. Le but essentiel de ces contrôles n'est pas, comme on le prétend, de débusquer d'éventuels fraudeurs, bien moins nombreux qu'on le laisse croire, mais de faire pression sur les salariés pour les pousser à venir travailler même malades, afin entre autres de coûter moins cher aux employeurs.

Le gouvernement laisse entendre que l'augmentation du nombre et de la durée des arrêts maladie serait due aux abus des salariés. Il n'envisage pas un instant que cela traduit une exploitation accrue des tra-



vailleurs, une pression qui amène certains, et de plus en plus jeunes, à prendre des risques accrus avec leur santé. Toutes les mesures prévues vont encore dans ce sens.

Ainsi, une mesure actuellement expérimentée va être généralisée : l'automatisme des sanctions consécutives à une contre-visite demandée par un employeur à une officine de flicage médical. Ainsi encore, une personne ayant fait l'objet d'une suspension d'indemnités pour arrêt injustifié ne pourra ensuite avoir automatiquement ses

indemnités si elle se fait immédiatement prescrire un arrêt de travail : « il lui faudra obligatoirement un accord préalable de la caisse », précise le ministre du Budget Eric Woerth.

« Travaillez, usez-vous au boulot », « mais si vous tombez malade, ne comptez pas sur nous » : tel est le message que le gouvernement adresse aux salariés (ceux qui ont encore la chance de disposer d'un emploi). Un comportement de charognard !

Giles BOTI

• Affaire Ben Barka

Rien n'arrête la lenteur de la justice

En octobre 2007, un magistrat parisien avait lancé quatre mandats d'arrêt internationaux dont deux contre des généraux marocains impliqués dans l'affaire Ben Barka. Le ministère français de la Justice a récemment donné son feu vert pour que des poursuites soient engagées. Mais il n'a fallu que quelques jours pour que ces poursuites soient suspendues. Quarante-quatre ans après l'enlèvement de Ben Barka, la justice reste donc aux aguets, mais son glaive ne s'abat toujours pas. Ce n'est pourtant pas faute d'ignorer ce qui s'est passé et de connaître les responsables.

Le 29 octobre 1965 Mehdi Ben Barka, ancien dirigeant du Parti de l'Indépendance et premier président de l'Assemblée nationale du Maroc, mais surtout opposant à la dictature du roi Hassan II, nationaliste tiers-mondiste, était interpellé par deux policiers français en plein centre de Paris, à Saint-Germain-des-Prés, et ne devait plus reparaître. Livré à des truands,

qui travaillaient eux-mêmes pour les services secrets marocains, il fut assassiné et son corps n'a jamais été retrouvé.

L'enquête sur l'enlèvement révéla un écheveau de compllicités liant inextricablement services secrets marocains et français, police française, truands, hommes de main des réseaux gaullistes, allant même jusqu'au ministre de l'Intérieur de l'époque. Devant le scandale, de Gaulle fit mine de faire le ménage et deux procès eurent lieu en 1966 et 1967, qui envoyèrent en prison quelques comparses et condamnèrent par contumace le général Oufkir, ministre de l'Intérieur de Hassan II, et les truands qui s'étaient réfugiés au Maroc.

Au fil des années, un certain nombre de participants ou de témoins finirent par parler, confirmant ce que l'on savait de l'enlèvement et de l'assassinat. Sur les instances du fils de Ben Barka, en 2000, les autorités françaises ont accepté d'ouvrir les archives des services secrets

concernant l'affaire. À peu près toutes les personnalités françaises et marocaines les plus impliquées étant mortes, les deux généraux marocains aujourd'hui visés par les mandats d'arrêt ne pouvaient à l'époque être que des comparses, vu leur jeune âge.

À supposer que les mandats d'arrêt aient été confirmés, à supposer que le régime marocain ait accepté de les exécuter, ils n'auraient sans doute rien révélé de bien nouveau sur cet assassinat politique, ni sur la complicité de membres de l'appareil d'État français qui l'ont permis. Vieille histoire sans doute, mais révélatrice du comportement de services de police qui ne répugnent pas à mettre leur savoir-faire au service des basses œuvres d'une dictature impitoyable... mais amie. Et c'est évidemment parce que cette amitié court toujours que le gouvernement français a coupé court à l'exécution de ces mandats d'arrêt.

Vincent GELAS

• Enseignement

Payer les élèves pour qu'ils aillent en cours... ou leur donner envie d'apprendre ?

Le recteur de l'académie de Créteil a trouvé une idée pour lutter contre l'absentéisme scolaire : donner une cagnotte, pouvant atteindre 10 000 euros sur l'année scolaire, à une classe dont les élèves sont présents et se conduisent correctement. Cet argent serait utilisé à des projets éducatifs. Six classes, dans trois lycées professionnels, ont été sélectionnées à titre d'essai.

Nul ne peut lui reprocher de vouloir lutter contre l'absentéisme des élèves, qui est un réel problème, plus particulièrement dans les lycées professionnels. En revanche, les moyens choisis sont plus que discutables. C'est déjà montrer du mépris envers les enseignants, en sous-entendant qu'ils sont incapables d'intéresser leurs élèves. Et c'est insulter les élèves que de supposer que seule une motivation financière peut les inciter à venir à l'école, et à venir seulement, même pas à faire l'effort de travailler pour acquérir des connaissances nouvelles qui leur permettraient de progresser. Comme l'a déclaré le pédagogue Philippe Meirieu, qui s'élève contre cette « *éducation bancaire* », à l'opposé de toute démarche pédagogique : « *Les enfants sont capables de défis : au judo, accéder à la ceinture noire, c'est un défi symbolique. À l'école ce doit être pareil.* »

L'initiative du recteur revient en outre à faire l'impasse sur toutes les causes qui mènent à cet absentéisme. Pourquoi tant d'élèves de lycées professionnels viennent-ils irrégulièrement en cours ? Il est évident que beaucoup ne se sentent pas motivés par leurs études. Bien souvent, ils n'ont pas choisi cette orientation et traînent des pieds pour assister à des cours et préparer un examen qui, ils en sont conscients, ne leur offrira pas d'avenir sur le plan professionnel. Par ailleurs, venant de milieux populaires, ils sont nombreux à travailler afin de ne pas être entièrement à la charge de leurs parents. Et les petits boulots qu'ils trouvent, outre qu'ils s'ajoutent à leurs 36 heures de cours hebdomadaires, ne sont pas toujours compatibles avec l'école ; dans ces cas-là, le choix est vite fait. Et ce n'est pas une carotte agitée devant le nez de quelques-uns qui pourra

permettre d'inverser la vapeur.

Pour que les élèves voient un intérêt à venir en cours, qu'ils aient envie d'apprendre, de surmonter leurs difficultés, qu'ils comprennent que toutes les connaissances accumulées les rendent plus forts, il faut y mettre les moyens. Les hauts responsables de l'Éducation nationale savent bien qu'il faudrait créer les conditions permettant de rendre les établissements accueillants, avec suffisamment d'enseignants pour stimuler les élèves, et leur donner les moyens, matériels aussi, pour s'ouvrir à la culture, ce qui est loin d'être le cas en lycée professionnel. Mais c'est bien là que le bât blesse.

Ces rapports mercantiles n'ont rien à voir avec la notion d'apprentissage, qui est de s'enrichir par la connaissance. Ils sont à l'image des jetons de présence que touchent les actionnaires pour assister à des conseils d'administration – à une tout autre échelle évidemment – et sont le seul idéal que cette société est capable de proposer aux jeunes.

Marianne LAMIRAL

• Collège Eugène-Delacroix – Draveil (Essonne)

La mobilisation a commencé à payer !

Comme dans de très nombreux établissements scolaires du pays, il manque au collège Eugène-Delacroix de Draveil plusieurs postes d'enseignants. La situation était particulièrement catastrophique en mathématiques, avec six classes sans professeur. La seule réponse officielle que les enseignants et parents d'élèves ont reçue depuis la rentrée a été : « *Nous n'avons plus aucun prof de math* », autrement dit : débrouillez-vous ! L'indignation des parents et des enseignants a été à la hauteur de cette attitude hautaine et de cette fin de non-recevoir.

Dans le même temps, les agents de service du collège (ouvriers d'entretien et personnels de cantine) exprimaient leur exaspération face au non-remplacement de plusieurs de leurs collègues suite à des accidents du travail ou de longues maladies. Ils en avaient assez de subir des pressions pour faire du travail en plus.

Après de nombreuses discussions avec des parents indi-



gnés et des distributions de tracts dénonçant la situation, deux enseignants de math ont été miraculeusement trouvés ! Il reste encore des heures de cours non assurées en musique et en arts plastiques, et des remplacements à obtenir pour les agents de service. Ce premier résultat a été perçu par tous comme un succès. Et le fait d'apprendre que le député-maire UMP de la ville, Georges Tron, qui vote toutes les sup-

pressions de postes depuis des années à l'Assemblée nationale, s'est empressé d'apporter son soutien, a fait sourire plus d'un.

La mobilisation se poursuivant, 80 agents de service, parents et enseignants, se sont retrouvés samedi 3 octobre lors d'un rassemblement prévu dans le centre de Draveil, pour dénoncer ensemble les suppressions d'emplois qui touchent toute la fonction publique.

Correspondant LO

• Charters pour Kaboul

Non aux expulsions !

Lundi 5 octobre la Cimade, association qui aide les immigrés détenus dans les centres de rétention administrative (CRA), a donné l'alerte : le gouvernement français préparait pour le 6 octobre un convoi de réfugiés afghans pour les expulser vers l'Afghanistan dans un charter franco-britannique. Cette expulsion n'a pas eu lieu suite à l'intervention, semble-t-il, de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDA).

Comme en novembre 2008, contre une tentative similaire, associations, partis et syndicats se sont aussitôt mobilisés pour protester et tenter de s'opposer à cette expulsion collective. Celle-ci, en renvoyant en Afghanistan des exilés fuyant la guerre meurtrière que la France et les pays occidentaux mènent dans leur pays, serait un véritable crime.

En novembre 2008, les protestations avaient permis de suspendre une telle expulsion. Cette fois-ci, le ministre de l'Immigration Eric Besson et le gouvernement semblent vouloir passer outre. Interrogé lundi soir par des journalistes, Besson a déclaré que des vols seraient organisés dans les jours qui viennent. En quelques heures, il menace de renvoyer en enfer des dizaines de réfugiés

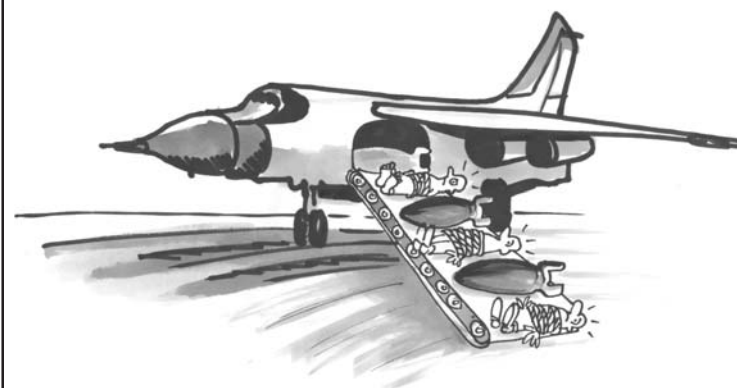
afghans qui ont mis des mois à le fuir.

Sur les 138 arrêtés le 22 septembre dans la « jungle » de Calais, Eric Besson ne détenait plus que huit réfugiés afghans, les 130 autres ayant été libérés par les tribunaux. Cela semble avoir vexé ce personnage méprisable qui, dans la semaine suivante, a fait rafler quelques autres Afghans dans Calais et dans le X^e arrondissement de Paris, près de la gare de l'Est, pour avoir de quoi remplir un charter.

Le gouvernement Sarkozy semble donc maintenant prêt à bafouer les droits des réfugiés, y compris en procédant à des expulsions vers des pays en guerre. Et mercredi 7 au matin, Besson a réaffirmé sur RMC qu'il y aura des charters d'expulsés vers Kaboul. Les réfugiés afghans, irakiens, iraniens, érythréens, soudanais, etc., qui sont en Europe pour tenter de sauver leur vie et leur liberté, devraient au contraire être accueillis dignement et avoir le droit de circuler et de s'installer.

Lutte Ouvrière appelle à participer aux manifestations organisées pour s'élever contre ces odieuses menaces d'expulsion, contre leur réalisation.

Louis BASTILLE



• Soutien aux sans-papiers

Le délit de solidarité, c'est pas du cinéma

Le cinéaste José Chidlovsky était convoqué lundi 5 octobre par la police aux frontières (PAF) de l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Actuellement il tourne un documentaire sur les conditions de vie de personnes dépourvues de papiers en règle.

La PAF lui reproche d'avoir hébergé et protégé l'une des personnes figurant dans son film, une Algérienne menacée d'expulsion. Bien qu'Eric Besson affirme le contraire, la loi sur « l'aide au séjour de personnes en situation irrégulière » menace toujours les bénévoles d'amende et de prison ferme. À ce titre, José Chidlovsky risque des condamnations si le procureur le traduit devant le tribunal

correctionnel.

Il le sait, et courageusement il assume, disant que pour lui, une fois la caméra posée, il n'est pas question de ne plus être solidaire de ces femmes et de ces hommes pourchassés qu'il filme. À sa sortie des locaux de la PAF, devant les dizaines de manifestants venus le soutenir, il a déclaré : « *J'ai reconnu mon délit, puisqu'ils appellent ça un délit. Il m'arrive d'héberger aussi d'autres personnes en difficulté, je le referai.* » « *Nous aussi* », se sont écriés les manifestants, promettant de rester à ses côtés s'il est poursuivi.

L. B.

• Cadeaux de l'État aux banques

8,5 milliards prêtés et 12 perdus

La BNP et la Société Générale ont annoncé leur intention de rembourser l'argent que l'État leur avait prêté l'an dernier au plus fort de la crise financière. Mais l'État aura perdu dans cette affaire au moins 12 milliards d'euros.

Devant le scandale soulevé par le sauvetage des banques à coup de milliards d'euros offerts par l'État, la ministre de l'Économie Christine Lagarde, relayée par Sarkozy, avait pourtant dit et répété qu'il ne s'agissait en rien de cadeaux aux banquiers. En effet l'État allait retirer un bénéfice de cette opération : le versement d'intérêts de 7 à plus de 14 %, disaient-ils. L'État a ainsi injecté 5,1 milliards d'euros au capital de BNP Paribas et devrait récupérer ces 5,1 milliards augmentés de 226 millions d'euros d'intérêts.

Seulement voilà, il y a un an l'État prenait des participations dans le capital de ces banques en achetant leurs actions lorsqu'elles étaient au cours le plus bas. Depuis, leur valeur a plus que doublé, mais l'État permet aujourd'hui aux banquiers de les lui racheter

au cours... d'il y a un an.

« En entrant au capital de BNP Paribas au moment où l'action valait 27,24 euros et en en sortant au moment où elle vaut 58,20 euros, le gouvernement s'est privé d'une plus-value de 113 %, donc d'une recette de 5,8 milliards d'euros ! » dénonce le président socialiste de la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Pour la Société Générale, bénéficiaire de 3,4 milliards d'aides de l'État, le calcul est semblable, puisque le cours de l'action a gagné 175 % depuis le 31 mars, ce qui porte le manque à gagner pour l'État à 6 milliards d'euros.

Mais ce ne seront pas les seules pertes, car d'autres banques, comme le Crédit Agricole, doivent encore rembourser avec les mêmes « facilités ».

La ministre de l'Économie n'a trouvé qu'une seule chose à répondre : « Le gouvernement ne fait pas de spéculation. » Il faudrait rajouter qu'il permet juste aux banquiers de continuer à en faire avec l'argent public.

Aline RETESSE

• Procès Cleartream (suite et pas fin)

Le général n'a pas un quotient intellectuel de pétoncle

Lundi 5 octobre, le général Philippe Rondot a présenté sa version de l'« affaire Cleartream » devant le tribunal qui prétend démêler le rôle joué, entre autres, par l'informaticien Imad Lahoud, l'ex-chef d'entreprise Jean-Louis Gergorin et surtout l'ex-Premier ministre Dominique de Villepin, dans cette affaire et dans les règlements de comptes entre Sarkozy et Villepin.

Le général, dont tous les médias s'étaient gaussés lorsque ses carnets avaient été saisis, est devenu d'un seul coup un « as des as » des renseignements français et le « tombeur de Carlos », mais il a fait le modeste. Il s'est présenté comme un simple « officier de renseignements », et récuse les termes d'« espion » et de « maître-espion ».

Et puis, ont dit la plupart

des commentateurs, comment mettre en doute la parole d'un général français qui parle sous serment ! Comme si ce n'était pas, professionnellement, un professionnel de la manipulation, de l'intox et des coups fourrés.

Enfin, Rondot a tenu à souligner qu'il n'a pas « un QI de pétoncle ». C'est méchant pour les pétoncles, dont il est douteux qu'elles aient pu croire, comme l'« as des as » du renseignement français, que l'escroc Lahoud connaissait si bien Ben Laden qu'il pouvait le manœuvrer...

Quant au règlement de comptes Sarkozy-Villepin, faute d'informateur de la classe de Rondot, nous nous garderons bien de prendre position !

Jacques FONTENOT

• Discours sécuritaire

Récidive... de démagogie électorale

Après l'assassinat dont a été victime une mère de famille qui faisait son jogging dans la forêt de Milly-la-Forêt, la droite a entonné une nouvelle fois le couplet sécuritaire, l'auteur de ce crime était un récidiviste, qui de plus avait bénéficié d'une remise de peines.

Hortefeux et Fillon, en rajoutant une couche, n'ont pas hésité à mettre en cause le laxisme des juges. C'est tout juste s'ils n'étaient pas accusés d'être responsables de ce meurtre, alors que les mesures de libération anticipée décidées par le juge d'application des peines étaient conformes à la loi et aux pratiques en pareille circonstance. Marine Le Pen n'a pas voulu être en reste et elle a mis en cause l'abolition de la peine de mort, réclamant au moins la remise en place de la condamnation à la prison à vie, la « guillotine sèche ».

Les représentants du gouvernement n'ont donc pas

perdu de temps pour mettre à profit cet horrible fait-divers et annoncer une loi, une de plus, pour empêcher, disent-ils, les récidives. Aucun d'entre eux n'ignore pourtant que c'est impossible. Ils savent bien que tenter d'en réduire le nombre est hypothétique particulièrement quand il s'agit de délits sexuels. Les dispositions répressives ne règlent pas les problèmes de fond et l'urgence n'est donc pas d'en ajouter de nouvelles, à la va-vite. Tous les spécialistes sérieux en conviennent, il faut se donner plus de moyens pour soigner les délinquants et multiplier les mesures dites d'accompagnement, ce qui permettrait peut-être, sans aucune garantie de résultats, de réduire les risques de ces récidives. Or, dans les prisons, les moyens des services médico-psychologiques sont dérisoires, les agents chargés du suivi du contrôle judiciaire ont chacun des centaines de dossiers à suivre. Même pour le bracelet électro-

nique, présenté comme un des moyens les plus efficaces, qui concilierait la remise en liberté d'un détenu après l'accomplissement de sa peine et une surveillance judiciaire, les moyens sont limités et il n'existe aucun service sérieux de suivi.

La montée en épingle de faits-divers est une spécialité de la droite, et Sarkozy est un multi-récidiviste dans ce domaine. Depuis qu'il est aux affaires, soit dans le rôle de ministre de l'Intérieur musclé, soit dans celui de président de la République, il utilise les mêmes discours « sur la défense des victimes, plutôt que des assassins et des violeurs », sans que d'ailleurs rien ne change. Les chiffres de la délinquance montrent l'inefficacité des choix de la majorité en matière de sécurité, tout en alimentant, paradoxalement, la campagne sécuritaire de la droite, comme par hasard, quelques mois avant une échéance électorale.

Giles BOTI

• Augmentation des impôts locaux

Une des mille et une façons de faire payer les travailleurs

Les feuilles d'impôts locaux arrivent ces jours-ci dans les boîtes à lettres et, dans la plupart des cas, l'impôt est en augmentation. La hausse moyenne, toutes communes confondues, serait de 6,1 %.

Les impôts locaux sont perçus par les différents échelons des collectivités territoriales (commune, communauté de communes, département et région) et se répartissent essentiellement entre taxe foncière pour les propriétaires, taxe d'habitation pour les résidents, locataires et propriétaires, taxe professionnelle pour les entreprises. Ils servent à financer les dépenses de ces collectivités, dont le budget doit obligatoirement être en équilibre. Or nombre d'entre elles peinent à y parvenir car leurs recettes diminuent alors que leurs dépenses augmentent, en grande partie à cause de la politique de l'État.

En effet, depuis les lois sur la décentralisation, l'État a mis de plus en plus de compétences à la charge des collectivités locales : des transports en commun à la formation professionnelle en passant par l'aide sociale. Mais ce transfert ne s'est pas accompagné d'un transfert équivalent de moyens. Les mairies peuvent par exemple délivrer les cartes d'identité en lieu et place des préfetures. Mais il a fallu que

certaines municipalités aillent en justice pour être dotées des moyens de faire ce travail supplémentaire. De la même manière, mais pour des sommes bien plus considérables, c'est au moment où le chômage explose que l'État se décharge complètement du financement du RMI, et maintenant du RSA, sur les départements.

Aujourd'hui, le concours de l'État au financement de la commune représente en moyenne le tiers des finances municipales. Pour 2010, le gouvernement prévoit d'augmenter ces dotations de 0,6 %, soit la moitié de l'inflation prévue. C'est-à-dire qu'il va en fait réduire cette enveloppe déjà insuffisante.

Pire encore, le projet de suppression de taxe professionnelle va encore assécher les finances locales. Si le cadeau au patronat est acquis, la compensation pour les communes n'est toujours pas décidée.

Toutes les communes ont donc des problèmes de budget, mais ce sont bien sûr les communes populaires qui se retrouvent dans des situations inextricables. Leurs dépenses sont en fait incompressibles, car elles sont essentiellement constituées par les salaires du personnel et le financement des services indispensables à la population, particulièrement à sa fraction la plus pauvre. Dans les circonstances

actuelles, il ne reste bien souvent à ces municipalités que le faux choix entre l'augmentation des impôts, qui frappera en priorité les travailleurs, la baisse des prestations, qui touchera les mêmes, la diminution du personnel municipal, qui aura elle aussi le même effet. La diminution du nombre de fonctionnaires territoriaux est d'ailleurs un objectif avoué du gouvernement et il exerce une pression financière pour que les communes appliquent la même politique que lui vis-à-vis des fonctionnaires : un départ à la retraite sur deux non remplacé.

Il y a bien sûr un monde entre un président de Conseil régional qui gère « sa » région en parfaite symbiose avec le grand patronat et relaie de fait la politique d'économies sur les services publics, et le maire d'une petite commune qui se débat pour joindre les deux bouts et refaire la rue principale ou le terrain de foot. Mais la cause essentielle de l'augmentation des impôts locaux est bien la politique suivie par le gouvernement : rançonner la population pour subventionner les grands groupes capitalistes. En se déchargeant sur les collectivités territoriales, l'État se décharge en fait sur les familles populaires et, là comme ailleurs, trouve le moyen de leur faire supporter les frais de la sauvegarde des profits.

Paul GALOIS

• Grèce

La gauche chasse la droite pour faire la même politique

Le Pasok, Parti Socialiste grec dirigé par Georges Papandréou, a remporté les élections législatives du 4 octobre 2009. Avec 43,9 % des suffrages, contre 38,1 % aux élections précédentes de 2007, il obtient la majorité absolue des sièges (160 sur 300), le parti vainqueur bénéficiant d'un bonus de 40 sièges.

La droite, la Nouvelle Démocratie de Costas Caramanlis, est passé de 41,8 % des voix en 2007 à 33,5 %. Le troisième parti reste le KKE, le Parti Communiste, avec 7,5 % des voix, au lieu de 8,1 %. L'extrême droite, le Laos, est à 5,6 % au lieu de 3,8 % et Syriza, la coalition de la gauche radicale créée entre autres par d'anciens euro-communistes, fait 4,5 % des voix au lieu de 5 % en 2007. Les Écologistes-Verts, qui ont un peu plus que doublé leur score de 2007, n'ont pas atteint les 3 % des voix (2,4 %) qui leur permettraient d'avoir une représentation au Parlement.

Le Pasok parle de victoire historique et, hors de Grèce, certains y voient le signe d'un regain de faveur pour la gauche dans une Europe où la droite l'emporte de plus en plus ; mais c'est surtout une chute historique pour la droite grecque. Car si les socialistes ont gagné presque

300 000 voix, la droite en a perdu presque 700 000, dont une partie est sans doute allée à l'extrême droite. Quant au reste ? On peut tout de même constater que l'abstention a augmenté : dans ce pays où le vote est théoriquement obligatoire, près de 71 % des électeurs ont voté, contre un peu plus de 74 % en 2007.

Caramanlis, élu en 2004 puis réélu en 2007, a fini par payer sa politique : les scandales, qui ont poussé plusieurs ministres à démissionner, la catastrophe que furent les incendies de 2009 après ceux de 2007, l'État n'ayant absolument rien fait pour mettre sur pied un service de lutte contre les incendies digne de ce nom, l'abandon des services publics, en particulier dans la santé, mais aussi dans l'éducation, et toutes les mesures de soutien au patronat et d'austérité pour les salariés.

• Irlande

Nouveau référendum sur le traité de Lisbonne Ils avaient dit « non », on leur a fait dire « oui »

Les dirigeants politiques de l'Europe sont enfin soulagés : en Irlande, le référendum du 2 octobre sur le traité de Lisbonne a obtenu une large majorité de 67 % de oui. C'était le second référendum sur le même sujet, car en juin 2008 le non l'avait emporté. Les dirigeants européens et irlandais n'avaient eu de cesse d'imposer un second référendum – ce qui montre le peu de cas qu'ils font de l'avis de la population, dès lors qu'il n'est pas conforme au leur !

Tout comme l'an dernier, tous les partis représentés au Parlement, qu'ils soient gouvernementaux ou d'opposition, faisaient campagne pour le oui, à l'exception du Sinn Féin. Mais si le résultat s'est inversé, c'est que les enjeux du vote avaient en partie changé, aussi bien pour les politiciens que pour les électeurs.

En 2008, l'électorat des grands partis s'était peu mobilisé. Les politiciens craignaient qu'à la suite de l'adoption du traité, il n'y ait plus de commissaire irlandais à Bruxelles. Les patrons redoutaient une hausse des impôts sur les bénéfices. L'Église catholique feignait de craindre que l'Europe remette en cause

l'interdiction de l'avortement en Irlande. L'abstention avait atteint 47 %.

Le camp du non avait aussi mobilisé ceux qui voulaient sanctionner les grands partis et leur politique antiouvrière, menée ensemble ou séparément depuis une quinzaine d'années. Ce vote populaire de protestation, s'ajoutant au vote antieuropéen des nationalistes réactionnaires, avait fait gagner le non.

Cette fois-ci, les milieux dirigeants et conservateurs ont été rassurés par les concessions faites par les dirigeants européens à ce qu'ils ont appelé les « spécificités celtiques », regroupant les intérêts et les préoccupations des

Le nouveau Premier ministre, Georges Papandréou, a beaucoup promis pendant sa campagne : moins de taxes et une meilleure retraite aux agriculteurs, du travail aux jeunes, des aides aux chômeurs, une hausse des salaires et des retraites supérieure à l'inflation en 2010, la justice fiscale, la fin du clientélisme, la transparence, la lutte contre la corruption, le développement vert, etc.

Mais ce nouveau chef de gouvernement est, comme son adversaire, l'héritier d'une famille de politiciens, fils de petits-fils de Premiers ministres, lui-même plusieurs fois ministre de l'Éducation ou des Affaires étrangères entre 1988 et 1999 : un héritage et un passé qui n'annoncent pas une politique au service des travailleurs.

L'État grec est virtuellement en faillite. Le service de la dette ponctionne le Trésor public de 10 milliards d'euros chaque année, autant que le budget de la Santé et le double de celui de l'Éducation. Le chômage atteint officiellement 8,6 %, mais en réalité 15 % selon le syndicat général du secteur privé GSEE,

et surtout, il touche plus de 22 % des jeunes. Car même si les familles dépensent 4 milliards d'euros, selon Papandréou lui-même, en cours du soir, en soutien scolaire et écoles privées pour que leurs enfants décrochent une formation ou un diplôme, les jeunes n'ont que peu d'espoir de trouver du travail.

Le gouvernement de Papandréou va présenter son plan d'ici quelques semaines. Pour le moment, ses déclarations sur la justice fiscale n'ont pas alarmé les milieux d'affaires. Au contraire, la Bourse d'Athènes a ouvert en hausse. « *Le sentiment positif des marchés* », comme l'a dit un commentateur économique, est alimenté par l'ampleur du succès, annonceur, espèrent-ils, d'une certaine stabilité. Ils n'ont pas manqué d'entendre non plus, dans le discours de Papandréou, ses propos sur l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Vu la politique passée de la gauche au pouvoir, on peut gager qu'ils n'ont pas de souci à se faire.

Sylvie MARÉCHAL

• Italie

Des quartiers de Messine submergés par la boue Une catastrophe annoncée

Une catastrophe annoncée : c'est ce qu'ont vécu les alentours de la ville de Messine, en Sicile, à la suite des violentes précipitations qui se sont abattues sur la région jeudi 1^{er} octobre. La pluie, tombant sur les collines qui surplombent la ville, a provoqué d'énormes glissements de terrain, et un fleuve de boue charriant quantité de débris s'en est échappé, submergeant les rues et les maisons de plusieurs quartiers.

Plusieurs jours après, on fouillait encore pour retrouver les habitants restés piégés par la boue et l'on comptait déjà 24 morts, auxquels s'ajoutent sans doute les 40 personnes disparues.

De très grosses pluies d'automne sont pourtant un événement prévisible en pays méditerranéen. Mais, comme toute la Sicile et comme une grande partie de l'Italie, la région de Messine est fragile sur le plan géologique comme sur le plan de l'écoulement des eaux. Cette fragilité est aggravée un peu plus chaque année du fait d'une part du déboisement, et d'autre part des constructions anarchiques qui aboutissent à couvrir de ciment une grande partie du littoral, sans que soient effectués les



travaux d'infrastructure qui pourraient permettre de consolider les terrains et d'assurer l'écoulement des eaux. À cela s'ajoute la corruption, attribuable ou non à la Mafia, qui fait que les autorités acceptent, ou laissent faire, des constructions dont les conséquences peuvent être évidemment dangereuses. Ainsi non seulement des collines peuvent se transformer en fleuves de boue mais, en l'absence d'issues, ceux-ci se déversent sur les habitations.

D'autres catastrophes du même genre se sont déjà produites, que ce soit en Sicile, en Calabre, dans la région de Naples ou même dans le Nord. Chacun connaît cette situation, à com-

mencer par les autorités publiques. Les avertissements n'ont pas manqué et, à Messine même, de précédentes inondations pouvaient laisser prévoir cette catastrophe, mais rien n'y fait. Certes, reconnaît un ingénieur cité par le quotidien du Parti de la Refondation Communiste, *Liberazione*, « certains fonds ont été dépensés à bon escient et le risque a diminué en certains endroits, mais dans le même temps on a fait des constructions dans des zones tout aussi dangereuses et qui en étaient vierges ».

À Messine, au sein de la population frappée par le sinistre, le désespoir fait souvent place à la colère. Des représentants du gouvernement ont été accueillis par les cris d'« Assas-

André FRYS

• Indonésie

Victimes du séisme, du sous-développement et... de la corruption

Moins d'une semaine après le séisme de magnitude 7,6 qui a englouti, le 30 septembre, au moins un millier de personnes dans le district de Padang-Pariaman, à l'ouest de l'île de Sumatra, en Indonésie, les recherches ont été abandonnées, les pluies torrentielles les rendant encore plus difficiles.

Le tremblement de terre a fait s'effondrer des centaines de constructions et bâtiments publics, et les coulées de boue consécutives ont rayé de la carte quatre localités, dans un secteur très peuplé – la ville de Padang compte 900 000 habitants. Des immeubles, des ponts, des hôpitaux sont réduits en poussière. Des villages ont été recouverts par 30 mètres de terre et les autorités indonésiennes évaluent à plus de 3 000 le nombre de disparus. Quant aux sans-abri, ils se comptent par centaines de mil-

Vincent GELAS

• Guinée

Une junte sanguinaire soutenue par la France

Après l'épouvantable carnage organisé le 28 septembre par les militaires qui, après avoir froidement tiré sur des opposants rassemblés dans le stade de Conakry, se sont acharnés sur la population, faisant plus de 150 morts et plus de 1 200 blessés, les dirigeants français, Kouchner en tête, font aujourd'hui mine de découvrir la véritable nature de la junte au pouvoir en Guinée.

Pourtant, depuis le coup d'État qui a porté Moussa Dadis Camara et sa clique au pouvoir en décembre 2008, les représentants de l'ancienne puissance colonisatrice n'ont cessé de soutenir la junte. Le secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie, Joyandet, ne s'est-il pas précipité quelques jours après le coup d'État pour adouber le nouveau régime ? Depuis, les autorités françaises brillent par leur silence, alors que le pouvoir multiplie les arrestations et détentions arbitraires d'opposants. Dadis Camara n'a-t-il pas promis d'organiser rapidement des élections présidentielles et de rendre le pouvoir aux civils ?

En fait, la population en a assez des militaires qui vivent sur son dos. Car si ce n'est pas nouveau, cela a plutôt été en s'amplifiant depuis l'accession au pouvoir de la junte et de Dadis Camara. La capitale a d'ailleurs connu une importante manifestation le 9 mai dernier, en réaction au pillage du marché central par des hommes en uniforme. Même les milieux d'affaires n'échappent pas aux violences et aux extorsions de fonds.

En fait, l'exaspération de la population ne cesse de croître

face à la misère, à la flambée des prix des produits de première nécessité, au manque d'accès à l'eau et à l'électricité. Les entreprises françaises, et en premier lieu Bolloré, et le grand ami de Sarkozy, dont le trust a la mainmise sur les activités maritimes et portuaires du pays, sont désignées comme ayant une grande part de responsabilité dans cette situation. Au total, soixante-dix groupes français participent au pillage des richesses du pays, qu'il s'agisse de la BNP, de la Société Générale ou du groupe AXA dans le secteur de la finance, de Total pour la distribution pétrolière, d'Accor dans l'industrie hôtelière, d'Alcatel dans les télécoms, de la Sogea dans les travaux publics et de Technip dans la production d'aluminium, sans parler de toutes les activités, commerces et services, ce qui explique la présence sur place de 2 300 ressortissants français.

Alors oui, l'impérialisme français a une grande part de responsabilité dans la situation qui prévaut en Guinée, et plus récemment dans la sanglante répression des opposants au régime militaire.

Roger MEYNIER



Le chef de la junte, le capitaine Dadis Camara (à gauche) flanqué d'un général, ministre de la Défense.

Viviane LAFONT

• Guadeloupe - Martinique.

Après les manifestations du 3 octobre

En Guadeloupe, la manifestation de rue du 3 octobre, organisée par le LKP, a été un succès. Plusieurs milliers de personnes, en grande majorité des travailleurs, ont défilé à Pointe-à-Pitre dans l'enthousiasme et la détermination. En Martinique, à l'appel du K5F (Collectif du 5 février) ce sont plusieurs centaines de travailleurs qui ont manifesté dans les rues de Fort-de-France.

Dans les deux cas, il s'agissait de protester contre la mauvaise application par l'État des accords signés à l'issue de la grève générale de janvier et février derniers. Notamment contre les difficultés que rencontrent de nombreux travailleurs pour obtenir le versement de la part de l'État des 100 euros prévus dans les augmentations de salaire obtenues à l'issue de la grève générale.

Cette part, le RSTA, (revenu supplémentaire temporaire d'activité) aurait dû être un complément de salaire pour tous ceux qui touchent jusqu'à 1,4 fois le smic (1 840 euros mensuels brut), et non une allocation versée chaque trimestre par la Caisse d'allocations familiales, après avoir rempli un formulaire à chaque fois. Bon nombre de travailleurs n'ont pas reçu ce formulaire. D'autres ont bien du mal à le remplir car trop compliqué (six pages et plus de 100 questions !). Par ailleurs, l'État a exclu un certain nombre de travailleurs des augmentations de salaire en calculant leur revenu non pas sur le salaire horaire de base mais sur le salaire brut annuel comprenant les primes, ce qui les fait sortir du champ des éligibles.

Quant aux augmentations récentes du prix des carburants de six centimes en Guadeloupe et de sept centimes en Martinique, elles apparaissent comme une autre violation des accords conclus à l'issue de la grève générale dans les deux îles. Car il avait bien été décidé qu'aucune augmentation ne prendrait effet avant que toute la transparence soit faite sur la fixation des prix du carburant. Mais le groupe Total, qui détient via la Sara (société de raffinage des Antilles) le monopole des approvisionnements en produits pétroliers, a imposé ses choix à la nouvelle secrétaire d'État de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard.

Et que dire des prix en général, qui continuent leur ascension dans les supermarchés, malgré les accords !

Le mécontentement

demeure donc important.

En Guadeloupe, les syndicats avaient déposé un préavis de grève pour permettre aux travailleurs de se rendre à la manifestation du 3 octobre. Mais aucun mot d'ordre de grève générale reconductible n'a été lancé ni aucun mot d'ordre de barrages contrairement à ce que la presse officielle faisait croire. Pourtant des forces de l'ordre sont arrivées en nombre dès la fin de la semaine précédente. Lundi 5 octobre, elles prenaient position sur tous les points stratégiques de l'île. Ce sont elles du reste qui causèrent blocages, embouteillages et ralentissement...

De nouvelles actions de protestation et de mobilisation auront lieu sur les deux îles dans les jours qui viennent ; en Guadeloupe, après le succès d'une première série de meetings du LKP dans les communes, réunissant à chaque fois des centaines de personnes, d'autres vont se poursuivre. Un premier meeting est prévu vendredi 9 octobre devant la Mutualité à Pointe-à-Pitre, un deuxième samedi 10 à Marie-Galante. Ils auront lieu pendant la présence aux Antilles de la secrétaire d'État de l'Outre-mer. Des actions de mobilisation sont aussi prévues en Martinique et un appel au renforcement des comités de contrôle et de surveillance des prix a été lancé lors de la manifestation du 3 octobre. Cela donnera l'occasion aux travailleurs et aux dirigeants du LKP et du K5F de répondre en temps réel à la politique en trompe-l'œil du gouvernement aux Antilles. Ce dernier a beau agiter ses « états généraux de l'outre-mer » ou des projets de changement de statut institutionnel notamment en Martinique, c'est la dictature de Total, la loi des capitalistes et des békés qui s'imposent... mais qui nourrit toujours plus la combativité d'une bonne fraction des travailleurs et de la population.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

• Saint-Nazaire

À la recherche d'un stage en entreprise Tribulations d'un futur prolétaire

Loïc a 14 ans. Il est en quatrième au collège. Il doit faire un stage de découverte des métiers de cinq jours en entreprise. Son souhait est de le faire en tôlerie. L'affaire paraît toute simple dans une ville ouvrière comme Saint-Nazaire.

Le voilà donc parti dans les rues de la zone industrielle où sont implantées, entre autres, des entreprises comme les Chantiers de l'Atlantique pour la navale, EADS pour l'aviation ou encore MAN pour de gros moteurs diesel. Avec en plus des centaines d'entreprises de sous-traitance tout alentour.

Loïc démarche donc pour ce stage. Pour la première entreprise, c'est impossible, les ouvriers étant au chômage, les syndicats, lui dit-on, lui tomberont dessus. Pour la deuxième, c'est la crise, pas question de prendre des stagiaires. Pour la troisième, la

porte ne s'ouvre même pas, juste une voix à l'interphone pour dire « on ne prend personne ». Quatrième, cinquième : désolé, pas possible, c'est fini la navale et même tout le reste. Allez, on continue, douzième entreprise, à ArcelorMital, hélas on aurait bien pris mais on met les gars au chômage cette semaine. On continue, à la quinzième Loïc tombe mal, les employés sont au chômage, l'atelier n'est même pas à lui, se lamente le patron. Il loue les machines et il va déménager bientôt. Les ouvriers sont-ils au courant ? Plus loin, une autre entreprise d'ArcelorMital : pour se débarrasser de lui, on lui dit d'appeler le siège à Nantes. À la énième entreprise, Man Diesel, dont pourtant la charge de travail est plutôt importante en ce moment, pour la direction les jeunes ont posé trop de problèmes dans le passé, pas ques-

tion de prendre des stagiaires.

Un des derniers patrons vus pense que la ville de Saint-Nazaire est morte et conseille à Loïc d'aller voir ailleurs, à Cholet par exemple, à plus de 130 km. Et puis il faut s'habituer à sortir de sa région, voire de la France... Et la secrétaire d'ajouter : « de l'Europe même ! ». Toute cette tirade pour un petit stage gratuit de découverte de cinq jours !

Pour finir, on conseille cyniquement à Loïc d'aller vers la restauration et le commerce, puisque « là-dedans, ils embauchent n'importe qui pour se faire exploiter ».

Une entreprise accepte enfin de le prendre, mais c'est pour apprendre, par des travailleurs de la zone industrielle, qu'elle est en dépôt de bilan et doit fermer d'ici peu !

Comme on le voit, l'avenir de la jeunesse, sauce Sarkozy, a du plomb dans l'aile !

Correspondant LO

• La Poste – Paris 17^e arrondissement

Les facteurs en ont ras-le-bol des suppressions d'emplois

Depuis le mardi 29 septembre les facteurs du bureau de poste de Paris 17 se sont mis en grève. Ils refusent d'accepter une nouvelle réorganisation qui découle de la marche vers la privatisation de La Poste et de la recherche maximale de productivité.

Cela va encore se traduire par de nouvelles suppressions d'emplois, la dégradation de leurs conditions de travail et des services rendus à la population.

Alors qu'environ 280 facteurs partent en tournée chaque jour, La Poste voudrait supprimer 39 emplois et pour cela rallonger encore les tournées et imposer une nouvelle organisation de la succession des jours de travail et de repos. Ces changements ne conviennent à personne, d'autant que c'est déjà la course toute la journée pour organiser la vie quotidienne et s'occuper des enfants.

Les suppressions se feraient

par non-remplacement des postiers qui partent en retraite ou ailleurs. Et le 16 novembre, date de la mise en place prévue pour la réorganisation, la direction veut aussi renvoyer les contractuels (CDD) alors qu'ils travaillent au bureau depuis des mois.

Le 22 septembre, journée d'action nationale contre la privatisation de La Poste, il y avait, à Paris 17, 140 facteurs à avoir fait grève, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Le mardi 29 septembre, suite à une prise de parole, tous les facteurs sont allés dire à la direction du centre qu'ils étaient opposés à cette nouvelle réorganisation. La directrice, qui a dit alors ne pas avoir de problème pour supprimer des emplois, a beaucoup contribué au fait que les facteurs ne reprennent pas le travail.

Le lendemain, c'est à 150 que nous décidions de continuer le mouvement. Comme nous avons cessé le travail sans préavis de grève, la direction

nous a signifié que nous étions en absence irrégulière. Mais ni les recommandés, ni les assignations par huissier, ni les CRS venus devant le bureau n'ont entamé le moral des grévistes.

Les quelques reculs de la direction de La Poste étant insuffisants, la grève a été reconduite les 5 et 6 octobre, et la décision prise de participer le 7 à la manifestation parisienne appelée par la CGT. Voulant rencontrer les autres postiers, les grévistes sont aussi allés mardi au bureau de Paris 16 et à celui de Paris 08 où ils ont trouvé les portes cadenassées mais leur présence n'est vraiment pas passée inaperçue. Puis ils sont retournés au bureau en manifestation.

Cette matinée mouvementée a décidé la direction à demander la reprise des négociations. Les grévistes ont montré qu'ils étaient capables de s'opposer à ses attaques de la direction et celle-ci n'en a pas fini avec eux.

Correspondant LO

• SNCF

Plans fret : une course vers la privatisation

En promettant sept milliards d'euros de crédits d'ici 2020, le gouvernement dit vouloir sauver le fret ferroviaire. La semaine suivante, la SNCF a elle aussi présenté son plan et promis un milliard d'euros d'investissements. Le gouvernement a même eu le culot d'une publicité mensongère à la télévision sur sa prétendue politique en faveur du fret : des camions sur les trains, des bienfaits pour l'environnement et toute la société ! Mais si l'argent public est investi, ce n'est pas pour sauver le fret SNCF et encore moins les emplois. C'est d'abord et avant tout pour garantir les profits des futurs exploitants, qu'ils soient publics et surtout privés.

Rendre le fret rentable, y compris pour les capitalistes privés

Juridiquement, l'ouverture à la concurrence du transport de marchandises date du 1^{er} avril 2006. Aujourd'hui le privé, essentiellement Veolia et la Deutsche Bahn, représente déjà 10 % du trafic, gagnés principalement sur des segments abandonnés par la SNCF.

Pendant une longue période la SNCF, comme bien d'autres entreprises publiques, a servi de « vache à lait » pour des industriels, transportant leurs marchandises en dessous du coût de revient, ce qui revenait à subventionner ces groupes capitalistes. Il n'était alors pas question de privatiser le transport par rail. Cette situation perdura jusqu'au jour où il apparut encore plus

profitable aux détenteurs de capitaux de faire directement main basse sur les activités d'entreprises publiques susceptibles d'être rentables.

En cela ils furent aidés par les États qui, de façon graduelle, introduisirent les modifications nécessaires à de futures privatisations.

La création de RFF (Réseau ferré de France) en 1997, reprenant à son compte l'infrastructure et les voies, ouvrait ainsi la porte à la mise en concurrence de la SNCF, devenue simple exploitant parmi d'autres « opérateurs ferroviaires », payant des péages pour chaque location d'une portion de voie dans une tranche horaire donnée.

Aujourd'hui, si l'État, par l'intermédiaire de RFF, entend réaliser certains investissements



dans la construction de lignes fret à grande vitesse, d'autoroutes ferroviaires comme il dit, à vocation internationale et par trains entiers, c'est pour satisfaire de grosses entreprises ferroviaires privées, qui veulent la garantie d'un profit immédiat sans assumer les investissements.

Pour les transports dits de « wagons isolés » aussi, la SNCF ouvre grand la porte au privé. Son plan propose en effet d'abandonner 60 % de ce trafic. Un tel choix se traduira par des dizaines de milliers de camions supplémentaires sur les routes, mais aussi par la prolifération de charognards du fret privé par rail. D'ores et déjà, le plan fret du gouvernement les désigne : les « opérateurs de proximité ». Non seulement ils s'empareront d'un secteur délaissé par la SNCF, mais on les autorise par avance, en son lieu et place, à entretenir les infrastructures sur lesquelles ils feront circuler des

trains. Et comme la plupart de ces futurs requins du rail n'existent pas encore, le plan SNCF prévoit « la création d'un fonds de soutien, doté initialement de 120 millions d'euros, visant à accompagner les développements entrepreneuriaux de nouveaux opérateurs ». Voilà comment l'entreprise publique participe au développement de ses propres fossoyeurs !

La filialisation des dépouilles du fret SNCF

Enfin, ce qui restera du fret SNCF sera explosé en quatre filiales, baptisées pudiquement « entités ». Cette coupure totalement artificielle, à la fois géographique et par secteur d'activité, engendrera inévitablement des situations ubuesques, puisqu'un même chargement passera par plusieurs transporteurs, invités à « coopérer », à se sous-traiter mutuellement et à répartir « de façon équitable la marge commer-

ciale ». À cette fin, chaque filiale aura sa direction commerciale, son armée de juristes, d'avocats et de négociateurs en tout genre, évidemment d'aucune utilité pour faire circuler les trains.

Cet éclatement est également un non-sens du point de vue de la sécurité, surtout dans un métier extrêmement technique, où l'homogénéité des consignes, des formations du personnel et la centralisation des décisions sont indispensables.

Et il ne faut pas être grand clerc pour deviner que ces « entités », si elles survivent, deviendront privées.

Cette concurrence à la fois stupide et ruineuse pèsera sur les épaules des cheminots. D'ores et déjà 4 000 à 6 000 emplois dans le fret sont menacés. C'est l'intérêt de tous de mettre un coup d'arrêt à cette politique qui ne vise qu'à satisfaire les capitalistes.

Christian BERNAC

• Transports en commun lyonnais

Ce n'est que partie remise

Les agents des TCL, en grève reconductible depuis le jeudi 24 septembre, ont finalement décidé de suspendre le mouvement et de reprendre le travail lundi 5 octobre.

Ils entendaient protester contre les nouvelles conditions de travail que la société Keolis veut leur imposer à l'occasion de la renégociation des accords d'entreprise, avec entre autres une amplitude de travail effectif pouvant atteindre dix heures (avec un temps de présence de onze heures et même, avec dérogation, treize heures !), les jours de week-end et fériés ne pouvant plus être récupérés, mais payés, les conducteurs affectés sur plusieurs lignes et, pour tous les agents, la mobilité et la flexibilité imposées. Cela implique des changements

d'horaires au dernier moment, la mobilité sur tout le réseau, et bien d'autres choses encore. Que deviendra leur vie de famille ? La réforme n'a qu'un seul but : accroître les profits, déjà confortables, de Keolis, le plus gros gestionnaire de transports urbains du pays.

Aussi la grève était-elle très suivie, handicapant sérieusement les usagers. Les grévistes n'ont trouvé en face d'eux que mépris. La direction de Keolis Lyon considère qu'il n'y a plus rien à négocier, et les grévistes n'ont pas obtenu le médiateur qu'ils demandaient. Le maire socialiste de Lyon, Gérard Collomb, a désavoué la grève et jeté de l'huile sur le feu en affirmant, avec Bernard Rivalta, le président (PS) du Sytral (l'autorité organisatrice des transports), qu'ils n'étaient pas les plus défavori-

sés et que les conducteurs de bus étaient embauchés à 1 600 euros net, ce qui, avec les primes, faisait 1 800 à 2 000 euros net. Les médias, qui avaient largement relayé ces propos, ont dû rectifier quand les grévistes, révoltés par ces mensonges, leur ont donné leur bulletin de salaire : l'embauche autour de 1 300 euros net, et pour dix ans d'ancienneté, un peu plus de 1 400 euros. Même avec le treizième mois et la prime de vacances, on est loin des montants de Collomb. Les grévistes sont d'autant plus indignés qu'ils font circuler entre eux les revenus, trouvés sur Internet, de Collomb et de Rivalta,

La grève a pris un tournant mercredi 30 septembre. Car la nuit précédente, un incendie dans le dépôt de Perrache a détruit une trentaine de bus. Le directeur de Keolis, Col-

lomb et Rivalta en ont profité pour accabler les grévistes, tenter de les discréditer et appeler à la reprise, même s'il était évident que ce n'était certainement pas aux agents des TCL que l'incendie pouvait bénéficier ! Les tensions avec certains usagers augmentaient. La direction de Keolis a durci le ton, annonçant aux directions syndicales des sanctions suite à la grève (dont deux conseils de discipline pouvant aller jusqu'au licenciement) et que d'autres suivraient.

Des grévistes peu à peu reprenaient le travail mais le trafic restait très perturbé, des lignes ne circulant toujours pas et les autres à fréquence réduite, s'arrêtant vers 18 h 30-19 heures. Finalement, vendredi 2 octobre les dépôts ont voté la suspension de la grève et la reprise pour le

lundi 5 octobre.

Cependant, dans certains dépôts, lundi matin des agents continuaient la grève pour soutenir des travailleurs menacés de sanction, comme au dépôt Audibert-Lavirotte, où un syndicaliste Sud devait passer en conseil de discipline mardi 6, et un autre gréviste avoir un entretien ; une vingtaine d'autres sont également menacés de sanctions.

Mais c'est pour l'ensemble des tramways que rien n'est réglé puisque la direction n'a rien cédé. Comme les nouveaux accords doivent être appliqués le 1^{er} janvier 2010, et que tous les syndicats refusent toujours de les signer, ils envisagent de nouvelles journées de grève, notamment pour la traditionnelle (à Lyon) fête des Lumières du 8 décembre et pour les fêtes de fin d'année.

Correspondant LO

● Rhodia Belle-Étoile – Saint-Fons (Rhône)

Trop c'est trop et la colère monte

Depuis plusieurs mois, la direction de Rhodia essaye de faire passer son projet intitulé « plan de compétitivité ». Pour les travailleurs du site, pas la peine de faire un dessin. Cela veut dire des suppressions de postes (34 en tout) dans un peu tous les secteurs.

Que cela puisse entraîner d'un côté un surcroît de travail pour ceux qui vont rester et de l'autre des conditions de sécurité mises à mal, la direction s'en moque. Elle a même eu le culot de demander aux salariés de faire des groupes de travail, pour trouver comment ils pourraient travailler plus... avec moins de monde !

Rhodia a-t-il des difficultés financières ? Non. Le *Free Cash Flow* (la trésorerie disponible une fois que tout est payé) est en train de battre un record, avec 192 millions d'euros pour les six premiers mois de 2009, autant que pour l'ensemble des années 2007-2008.

Rhodia a-t-il une baisse

d'activités ? Pas pour le moment. En juillet-août, il a fallu travailler comme des fous, à plein régime, avec des effectifs au minimum, et personne n' imagine pouvoir travailler avec encore moins de personnel, si la direction réussit à faire passer son plan. Les cadres ont beau essayer de faire pression et d'expliquer comment s'y prendre, rien n'y fait : cela a plutôt eu l'effet inverse de celui escompté.

En effet, depuis le 22 septembre, deux ateliers font des débrayages de deux heures en fin de poste, reconductibles tous les jours. À Technyl, la direction veut supprimer un poste par équipe, à Polaris 8,5 postes sont concernés. Les débrayages sont suivis par l'ensemble des postés de ces deux secteurs. Mardi 29 septembre, les salariés de l'atelier BH se sont joints au mouvement. Tous les ateliers de l'usine sont maintenant dans le coup. Et c'est d'autant plus motivant que les salariés du site de Valence débrayent chaque jour pour les mêmes revendications.

Maintenant, sous prétexte d'un manque d'approvisionne-



Lors de la grève de Rhodia le 7 avril 2009.

ment en matières premières, la direction menace de nous mettre en congés ou au chômage partiel. Mais cela n'impressionne pas grand monde.

Après le chômage partiel subi en fin d'année 2008 et en 2009, les salaires qui augmentent moins que le coût de la vie, et

maintenant les suppressions de postes, il y en a vraiment assez.

La crise a bon dos. Si la direction croit qu'elle va pouvoir faire passer facilement ses sales coups dont le seul but est de maintenir ou d'accroître ses profits, elle se trompe.

Correspondant LO

● Caterpillar – Grenoble-Echirolles

La démocratie des maîtres chanteurs

À la fin du conflit du printemps dernier contre les licenciements imposés par Caterpillar dans ses deux usines de l'Isère, la direction avait obtenu le soutien des syndicats FO, CFTC et CFDT pour signer un accord qui aurait limité à 600 (au lieu de 733) le nombre de licenciements en échange d'une modification, à son avantage, des conditions de travail des ouvriers. Il s'agissait notamment d'imposer de nouveaux horaires pour les équipiers et surtout la flexibilité avec des

périodes hautes ou basses et une mobilité imposée quand elle le décide, en fonction « des aléas de production ». Cette plus grande flexibilité, la direction la recherchait en fait depuis le troisième trimestre 2008, au moment où commençait le chômage partiel. Mais, à chaque tentative, les travailleurs réagissaient avec force et cela jusqu'en juin 2009.

Après la signature de cet accord par trois syndicats, la direction avait voulu le soumettre à une consultation de

tous les salariés. Les travailleurs, encore mobilisés, avaient voté massivement « non » à ce « référendum-chantage ». Mais la direction remettait cela à la rentrée. Pour obtenir un « oui » lors du référendum, tenu le mardi 29 septembre, elle a mis le paquet. Les cadres et employés, pas directement concernés, votaient aussi et même les ouvriers en congé reclassement, licenciés en juillet, auxquels on avait promis 6 à 7 000 euros de plus en cas d'acceptation de cette flexibi-

lité.

Avec toute cette pression, il n'est guère étonnant que le « oui » l'ait emporté avec 64 % des votants. Cependant, à y regarder de plus près, le « oui » ne recueille que 53 % chez les ouvriers de la production.

Caterpillar donne là une bonne leçon de pseudo-démocratie patronale, relayée à toutes les étapes par des syndicats conciliants, FO, CFDT et CFTC. Nul ne doute que les travailleurs s'en souviendront.

Correspondant LO

● Alcatel-Lucent France (Yvelines)

Ras-le-bol des suppressions d'emplois

Après les annonces fin juillet de l'équipementier en télécommunications Alcatel-Lucent France de supprimer 850 postes et d'en externaliser 150, des comités centraux d'entreprise se sont tenus mercredi 16 et jeudi 17 septembre. Lors de ces réunions, la direction devait donner des précisions pour chacun des établissements concernés.

Ainsi à Vélizy, dans les Yvelines, sur les 2 700 salariés que compte cet établissement, 350 sont menacés de perdre leur emploi. Plus précisément il y aurait 226 travailleurs concernés par ce dernier plan, auxquels il faut ajouter 124 salariés du plan précédent dit « Manager » non encore terminé. Les plans se succèdent à un tel rythme chez Alcatel-Lucent qu'ils se chevauchent l'un l'autre.

À ces mauvais coups s'ajoutent les suppressions d'emplois prévues dans les filiales comme ALE (Alcatel-Lucent Entreprises). Concernant le site de Sophia Antipolis dans les Alpes-Maritimes, il devrait fermer en juin. Il n'en serait plus question, mais le nombre de suppressions d'emplois n'a pas changé pour autant.

À Vélizy, les syndicats avaient appelé à une action ponctuelle le mercredi 16 septembre lors de la tenue du CCE. Mais les travailleurs présents voulaient plus et du coup l'action a continué l'après-midi et le lendemain. Et y compris durant la nuit, des employés ont tenu à dormir sous la tente devant le bâtiment de la direction.

La colère n'étant pas retombée, un CE qui se tenait le lundi 21 septembre a été envahi par plusieurs centaines de travailleurs. Le lendemain mardi, une autre réunion de la direction a elle aussi été perturbée et des salariés ont exprimé ce qu'ils avaient sur le cœur. Cela a fait fuir une des directrices.

Depuis, des réunions de secteurs se tiennent pour que les salariés puissent être informés et parler de la suite de l'action, nécessaire si l'on veut obliger la direction à revoir sa copie.

Correspondant LO

● Fonds stratégique d'investissement

« Préserver les compétences et les emplois »... en les supprimant

Le Fonds stratégique d'investissement (FSI), créé par le gouvernement pour aider des entreprises françaises à se hisser à un haut niveau et doté d'un capital de 20 milliards d'euros, a été baptisé par certains « fonds souverain à la française ».

Si cette appellation est bien exagérée, cela n'empêche pas cet organisme d'intervenir selon les mêmes critères que ceux de toutes les interven-

tions de l'État : des sommes se déversent vers les coffres des employeurs, là aussi pour « préserver les compétences et les emplois », mais la réalité peut être différente. Les travailleurs des usines Setforge, dans le sud du département de la Loire, en ont fait l'expérience.

En mars 2009, Setforge, une entreprise de forgeage qui emploie 518 travailleurs au total, mise alors en liquidation

judiciaire, a été adjugé à Farinia pour la somme dérisoire de 471 000 euros, alors que son chiffre d'affaires est de 113 millions d'euros. Il y a eu 43 licenciements. Dans la foulée, ce groupe néerlandais a touché 20 millions d'euros du Fonds stratégique d'investissement.

Cette entrée du FSI dans le capital de Farinia s'accompagne d'une nouvelle fournée de licenciements : 61 à L'Horme et 20 à Andrézieux-

Bouthéon (deux villes de la région stéphanoise). Ainsi, ce groupe espère devenir le numéro un du forgeage en France.

Les travailleurs de l'usine de L'Horme ont manifesté devant la permanence du député Nouveau Centre-UMP, pour exposer leur situation et demander des comptes.

Correspondant LO

• Freescale – Toulouse

La grève continue

Les secteurs de production menacés de fermeture fin 2011 (830 emplois sur 1600) entrent dans leur cinquième semaine de grève. En ce qui concerne la téléphonie, la direction a réussi à verrouiller son plan « social » et les lettres de licenciement partiront le 9 octobre. Elle se félicite d'avoir obtenu la reprise partielle de ce secteur par Intel, mais cela ne concerne que 51 ingénieurs sur les 236 dont le poste est supprimé. Pour les travailleurs de la production, ce faible résultat confirme leur conviction qu'ils n'ont rien à attendre des promesses de la direction de trouver un CDI pour chacun.

Au douzième jour de grève, alors qu'ils filtraient les entrées de l'usine, les travailleurs en grève ont été délogés par la police, ils se sont massés aux abords du portail autour de leur campement. La direction elle, parle « d'encombrants ». Et à partir de là, ils ont organisé des actions quotidiennes pour faire connaître leur situation à la population aux quatre coins de la ville de Toulouse, en demandant aux pouvoirs publics de faire pression sur leur direction pour qu'elle entende leurs revendications : des indemnités de départ décentes.

De la manifestation des postiers du 22 septembre au principal dépôt des bus Tisséo de la ville, en passant par les entrées des usines Airbus, la préfecture, ou les abords de la gare et de l'aéroport, tous ces lieux et d'autres ont reçus la visite des grévistes avec leurs tracts, leurs slogans et à plusieurs reprises... l'intervention des CRS venus les déloger.

Bien que certaines de ces actions se traduisent par des désagréments pour la population, en général, elle témoigne aux grévistes une compréhension et une sympathie qui ne se démentent pas. Ainsi suite à l'intervention de la police les employés de Tisséo ont débrayé pour manifester leur solidarité.

Les grévistes sont aussi rentrés en masse dans l'usine pour manifester bruyamment dans les bureaux et influencer les quelques ouvriers de production qui ne sont pas en grève. Le concert improvisé devant l'usine le samedi 26 septembre a démontré qu'ils avaient le moral. L'ambiance était à la détente... sauf pour la maison poulaga qui était persuadée que les flonflons n'étaient là que

pour faire diversion et masquer une opération commando au cœur de la nuit.

Les assemblées générales rassemblent toujours autant de monde et décident de poursuivre le mouvement malgré les chantages du patron et les interventions policières. Manifestement, la production au comptegouttes commence à poser quelques problèmes à la direction, qui a ouvert une négociation le vendredi 2 octobre.

La direction a eu la mauvaise idée de se présenter à cette réunion sans nouvelle proposition d'indemnité de licenciement comme le lui demandaient les

d'une centaine à chaque changement d'équipe, sous l'œil des sbires de la Direction et de son huissier. Et à chaque fois, ça a été le même scénario : une quarantaine de CRS appelés par la direction ont poussé les grévistes pour dégager l'accès et faire passer les quelques non grévistes en convoi sous leur protection. Les grévistes se sont laissés pousser... pour mieux reconstituer leur filtrage une fois les policiers repartis. À chaque départ des policiers, les grévistes leur lançaient : « À bientôt ! » ou « À demain ! ».

La réunion de négociation du mardi 6 octobre n'a rien



grévistes depuis 4 semaines. Au moment où elle a voulu quitter la séance, les grévistes se sont massés devant les portes pour lui faire comprendre que la réunion n'était pas terminée. De l'aveu du directeur lui-même, cette « séquestration » était bonne enfant et sans violence, il a même eu tout le loisir d'utiliser longuement ses téléphones mobiles pour appeler la police.

L'arrivée des CRS à l'intérieur du site a galvanisé les grévistes qui ont offert une résistance inattendue. Les CRS ont distribué quelques coups de matraques pour libérer la direction. Cette violence gratuite a fait monter la tension à son comble et les flics ont dû refluer piteusement, en marche arrière, recroquevillés sous leurs boucliers, sous les huées et les invectives des grévistes. Quand les esprits se sont calmés, la soirée s'est terminée autour du barbecue pour une nouvelle fête improvisée.

Tout le week-end, les grévistes ont filtré l'accès au site à plus

apporté de nouveau du côté de la direction. Les entrées de l'usine ont été à nouveau filtrées par les grévistes. L'assemblée générale a décidé de poursuivre la grève jusqu'à la fin de la semaine. Il a été décidé de visiter les entreprises des alentours pour discuter et faire appel au soutien des autres travailleurs.

Comme le dit le tract du Comité de grève invitant au rassemblement de solidarité organisé devant l'usine vendredi 9 octobre à 17h00 : « *Tous, nous subissons les attaques contre nos emplois, les conditions de vie de nos familles. Ils nous attaquent, parfois les uns après les autres, en comptant sur l'isolement de chaque riposte. Alors ne nous laissons pas diviser, entre ceux qui sont le dos au mur et ceux qui ont encore un emploi. Nous avons les mêmes adversaires et ils ne sont forts de que nos divisions. TOUS ENSEMBLE, TOUS ENSEMBLE pour exiger le droit de vivre décemment de notre travail* ».

Correspondant LO

• Continental (Clairoix)

Les travailleurs demandent des comptes à la justice

Lundi 5 octobre, plus de 200 travailleurs de Continental ont occupé pendant deux heures l'entrée et la cour du tribunal de Compiègne. En effet, le matin même, on apprenait que le jugement rendu le 1^{er} septembre et dont on attendait copie depuis un mois n'était pas en attente de rédaction, comme cela était répété régulièrement, mais avait été rédigé, tapé, signé et expédié à la cour d'appel depuis quatre semaines.

De fait, tout le monde avait en main le jugement qui condamne six salariés, sauf les intéressés. Ce qui évidemment rendait impossible l'organisation de leur défense pour préparer l'appel qu'ils avaient déposé. Leurs protestations contre le retard mis à leur remettre le jugement étaient publiques puisque la presse en avait fait état à plusieurs reprises.

Particulièrement en colère devant ce déni de justice et le traitement qui était réservé à leurs camarades, les 250 personnes présentes à l'assem-

blée ce lundi 5 octobre décidèrent de se rendre sur-le-champ au tribunal pour exiger la remise immédiate du jugement ainsi que des explications de la part de la présidente et de la procureure, coresponsables de l'administration du tribunal. Le personnel rassemblé devant l'entrée exigea que la délégation qu'il avait constituée soit reçue. Il fallut le blocage de l'entrée et de la sortie, puis l'envahissement de la cour où s'installèrent les 200 salariés pour qu'au bout d'une heure et demie les manifestants obtiennent tout ce qu'ils avaient demandé : la réception des personnes qu'ils avaient choisies par la procureure et la présidente, et la remise du jugement.

Comme quoi, avec la manière, il y a toujours le moyen de se faire entendre. Les représentants de la justice ont vu que les travailleurs de Continental étaient bien décidés à se faire respecter.

Correspondant LO

Le mirage du repreneur n'a dupé personne

Toute la presse nationale s'est émue de l'échec des pourparlers entre la direction internationale de Continental en Allemagne et le prétendu repreneur de l'usine de Clairoix, un groupe financier de Dubaï, MAG. Le personnel, lui, est resté froid et indifférent à la conclusion attendue de cette péripétie.

Ce repreneur, qui cherchait, comme toujours, une opération juteuse, avait eu droit à un traitement médiatique particulier car c'était la carte miracle sortie de sa manche par le ministre Devedjian. C'était pour lui une façon d'exister et pour le gouvernement une tentative de détourner les travailleurs des revendications et des garanties qu'ils exigeaient alors avec force depuis des semaines.

Cette diversion était telle-

ment téléguidée, même si elle séduisait la presse, des politiciens et des responsables syndicaux hors Continental, qu'elle fit chou blanc. Elle fut dénoncée comme telle par le comité de lutte et les travailleurs, en assemblée générale, réaffirmèrent qu'ils se battraient jusqu'au bout pour les garanties qu'ils exigeaient, en particulier le maintien du contrat de travail des 1 120 salariés avec Continental jusqu'en 2012. C'est de cette façon qu'ils ont obtenu une réelle garantie de l'emploi, c'est-à-dire de leur salaire, pendant 27 mois. Et surtout le fait de n'avoir compté que sur leur lutte, et pas sur le bon vouloir d'un patron et du gouvernement, leur a permis d'éviter de subir le sort de bien d'autres travailleurs licenciés sans garantie.

Correspondant LO

● France Télécom

Les réactions collectives peuvent redonner l'espoir

Les 6 et 7 octobre, les syndicats de France Télécom ont appelé à deux journées de grève accompagnées de rassemblements. Pour la journée du 6, les premières estimations de la direction chiffreraient à 15 % le nombre de grévistes, celles des syndicats de 30 à 40 %.

Les tractations entre les différents syndicats avaient fini par aboutir non pas à une, mais à deux journées d'action, le deuxième jour coïncidant avec une journée théoriquement interprofessionnelle, mais pour laquelle FO s'était désistée tandis que la confédération CGT n'y appelait que du bout des lèvres.

C'est dire que, malgré l'émotion causée par les suicides, les syndicats ne favorisent pas l'émergence d'une réaction collective à l'échelle du pays. Pourtant, celle-ci existe bel et bien. Le 1^{er} octobre à 15 heures, lors de l'enterrement du travailleur d'Annecy qui s'est suicidé, les rassemblements sur un grand nombre de sites à travers toute la France furent un succès, tant en province qu'en région parisienne. Souvent, c'est la quasi-totalité du personnel qui s'est rassemblée, y compris les

cadres qui n'apprécient pas du tout le boulot que la direction leur fait faire.

Quant à la direction, elle a multiplié les annonces censées être en faveur des salariés, à commencer par le limogeage de son numéro 2, pour le remplacer par Stéphane Richard, ex-bras droit de la ministre de l'Économie. En réalité, ce n'est pas du tout un cadeau, même s'il s'est trouvé des dirigeants syndicaux pour trouver cette annonce positive ! La promesse d'un « nouveau contrat social de l'entreprise » qui « *reposera largement sur le produit de la négociation* » peut intéresser également les directions syndicales qui aiment tant rencontrer le patronat.

La direction a fait aussi des annonces qui peuvent apparaître comme de petits reculs. Ainsi, elle s'engagerait à une période de trois ans de stabilité minimum sur un poste. Elle annonce aussi la fin des mobilités forcées, mais seulement pour ceux à moins de trois ans de la retraite. Et il n'est question que de « gel » des restructurations jusqu'à la fin de l'année, ce qui laisse libre cours aux suppressions d'emplois. D'ailleurs, la direction envisage bien de poursuivre ses réorga-

nisations et les fermetures de sites puisqu'elle se fait fort de proposer à ceux qui y seront soumis « deux opportunités d'évolution ».

Or, la suppression de dizaines de milliers d'emplois, en particulier depuis le début de la privatisation en 1997, est l'une des principales plaies qui

empoisonne la vie des travailleurs de France Télécom, accompagnée de toutes les pressions de haut en bas de la hiérarchie. L'embauche de personnel est nécessaire. Ce ne sont évidemment pas les négociations que la direction vient d'ouvrir aux syndicats qui permettront de l'obtenir.

L'espoir, c'est que les rassemblements qui ont commencé au niveau de chaque site se renouvellent et s'élargissent pour redonner espoir dans les actions collectives et dans l'offensive face à une direction qui, sans cela, ne reculera sur rien.

Correspondant LO

Un casseur d'emplois en chasse un autre

Stéphane Richard, qui vient de prendre la place du numéro 2 de France Télécom en attendant d'en devenir le PDG, n'est pas un inconnu pour les travailleurs de la SNCM, compagnie assurant le transport par bateau notamment entre Marseille et la Corse. En 2005, ils avaient mené des actions contre 400 suppressions d'emplois, soit 20 % des effectifs, lors de la privatisation de la SNCM offerte à la filiale transport du groupe Veolia, dirigée alors par Richard. Celui-ci s'était également heurté aux grèves des travailleurs de la Régie des transports marseillais opposés à la mainmise de Veolia sur l'exploitation du tram, ainsi qu'aux chauffeurs de bus de Nancy en grève pour une aug-

mentation de salaires.

« *Nous ne pouvons céder, ce ne serait pas sérieux* », avait-il déclaré au journal *Les Échos*. En ce qui concerne ses propres revenus en revanche, ce Richard prend la question très au sérieux puisque lors de son passage dans la filiale immobilière du groupe Veolia, il avait fait fortune en vendant celle-ci à un fonds spéculatif, donnant naissance à la société Nexity.

Richard est aussi un familier des hautes sphères de l'État, de droite ou de gauche. Sa carrière avait commencé en 1991 sous Mitterrand comme conseiller technique de Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'Industrie. Strauss-Kahn devait d'ailleurs, quelques années plus

tard, introduire France Télécom en Bourse... Quant à Richard, après son séjour à la direction de Veolia, il retrouva un temps les cabinets ministériels. Jusqu'à son arrivée à France Télécom il y a un mois, il était le bras droit de la ministre de l'Économie, Christine Lagarde.

Il faut donc une bonne dose de mauvaise foi pour considérer que la promotion à France Télécom de ce familier du patronat et des hautes sphères de l'État puisse apporter quelque chose aux travailleurs de cette entreprise, sauf si naturellement il y était contraint et forcé par un changement du rapports de forces.

Jean SANDAY

● Nîmes-Alès

À bas les mutations-restructurations

Mercredi 23 septembre, il a fallu que le personnel du service Gestion des ressources clients (GRC) du site de Nîmes-Natoire, dans le Gard, interrompe la réunion mensuelle de la direction de France Télécom avec les délégués du personnel pour se faire entendre.

En effet le personnel de ce service n'en peut plus.

Celui-ci comprend, pour une moitié, des salariés qui habitent Nîmes et sa région, pour l'autre moitié, des collègues de l'ancien service d'Alès, qui avaient mené

une longue lutte pour empêcher la fermeture de ce service avant d'être mutés de force à Nîmes. Il y a deux ans, une employée avait tenté de se défenestrer en réunion, retenue in extremis par ses collègues.

Aujourd'hui, sur un effectif de 38 salariés à la GRC de Nîmes, huit sont en arrêt-maladie, tous originaires d'Alès. Depuis que la direction y a supprimé quarante postes il y a deux ans, et muté le personnel essentiellement sur Nîmes, les trajets aller-retour de la plupart de ces collègues se sont allongés de deux heures par jour, leur vie est déséquilibrée, et sans

compter les aléas à cause des retards de trains, cette situation est impossible à vivre. L'entourage familial de ces collègues en subit aussi les conséquences. D'autant que leur travail, qui consiste à gérer le fonctionnement des centraux téléphoniques, se fait à partir d'ordinateurs qui pourraient se situer aussi bien à Nîmes, Alès, Montpellier ou ailleurs. Cette mobilité imposée aux quarante d'Alès ne se justifie par aucune raison technique, et cela ajoute à l'écœurement de ces collègues contre les méthodes et l'orientation de la direction de France Télécom.

Aux huit salariés en arrêt-maladie, s'ajoutent trois jeunes CDD en fin de contrat que leurs collègues ont eux-mêmes patiemment formés à la gestion des centraux téléphoniques et dont ils demandent la reconduction. Il s'agit d'une part de la Commutation dans les centraux, c'est-à-dire du fonctionnement et du transport de nos communications téléphoniques vocales et d'autre part de la gestion des ressources ADSL dans les centraux qui permet aux abonnés d'accéder à internet en haut débit.

Les anciens d'Alès demandent leur retour à Alès en urgence,

craignant que certains de leurs collègues, en maladie et isolés, aillent, si cela continue, de plus en plus mal.

La direction est mise en face de ses responsabilités devant le mouvement des employés de la GRC de Nîmes. Les salariés de ce service ont saisi l'occasion, dans le contexte actuel, de rappeler que deux ans après, rien n'est réglé, qu'ils n'ont pas fait leur deuil de leur retour à Alès, contrairement à ce que souhaite et répète la direction depuis deux ans.

Correspondant LO

● Montpellier

La direction de France Télécom ne manque pas d'air

Mardi 29 septembre à Montpellier, dès le lendemain du suicide de Jean-Paul Rouanet à Annecy, des rassemblements ont eu lieu sur le site Rabelais et sur le site Thémis.

Le lendemain mercredi 30, une centaine de salariés se sont rassemblés à 11 h 30 à l'entrée du site de Croix-d'Argent, avec la présence de quelques agents venus du site Marché-Gare. Les prises de parole les plus applaudies ont été des dénonciations

de la situation et des exemples de mobilités imposées, la situation des anciens d'Alès qui demandent leur retour à Alès et la reconduction des trois CDD en fin de contrat à la GRC de Nîmes. Le plus applaudi a été un militant CHSCT qui a proposé l'embauche de jeunes pour leur permettre un bon démarrage dans la vie, disant que cela permettra aussi de meilleures conditions de travail pour tout le monde et un meil-

leur service rendu aux abonnés : « *Du travail, il y en a à France Télécom* ».

Mardi 29 septembre, les employés du Marché-Gare réunis en assemblée avaient dénoncé, entre autres, la continuation de cette politique de mutations-restructurations qui pousse les employés au désespoir. L'assemblée demandait l'arrêt des mobilités et des restructurations, en particulier celle de Cahors. Ce site est

aujourd'hui menacé de fermeture avec des mobilités forcées vers Toulouse ou Montauban, et quelques collègues de Cahors, actuellement en dépression, vont très mal.

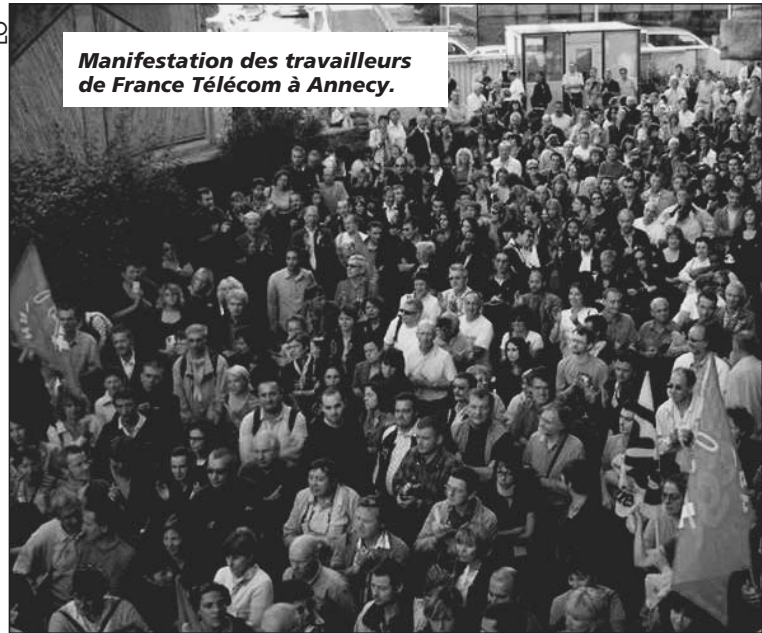
La direction par le biais d'un petit responsable a notifié à l'assemblée l'illégalité de ce rassemblement. Ce qui eut le don de mettre en colère l'ensemble des participants.

Mais loin d'en rester là, la direction a continué, envoyant

un chef de service qui alla jusqu'à menacer de retirer un trentième, soit l'équivalent d'un jour de salaire si la réunion ne cessait pas. Les participants, tout en continuant leur discussion, lui rétorquèrent que ce qui était illégal était de pousser les gens au suicide !

La nécessité d'embauches massives à France Télécom est la première préoccupation.

Correspondant LO



Manifestation des travailleurs de France Télécom à Annecy.

France Télécom – Paris

À Paris, mardi 6 octobre, un premier rassemblement au siège de la direction nationale de France Télécom a réuni autour de 300 personnes, essentiellement les militants syndicaux et les personnes qui leur sont proches.

Outre la dénonciation des conditions de travail et du manque de personnel, les interventions ont porté aussi sur l'usage de la sous-traitance dont on parle rarement alors que la situation des salariés y est encore pire qu'à France Télécom. Ainsi, des travailleurs en

grève de la société Directique, passée de 150 à 100 employés ces derniers mois, ont dénoncé le non-respect de la législation, notamment en ce qui concerne le temps de travail.

Un rendez-vous a été fixé pour le lendemain afin de rejoindre les travailleurs d'autres branches devant le siège du Medef, auquel France Télécom a adhéré par suite de sa privatisation, il y a douze ans, par le gouvernement socialiste de Jospin.

Correspondant LO

France Télécom-Orange – Lyon

Après le rassemblement de plus de 600 personnes le mardi 29 septembre, les assemblées générales ont continué les jours suivants dans tous les sites France Télécom de Lyon, avec encore plus de monde le jeudi 1^{er} octobre pour rendre hommage, à l'heure de l'enterrement, au collègue d'Annecy qui venait de se suicider. Près de 1 200 personnes au total se sont ainsi rassemblées rien que pour la ville de Lyon. À certains endroits, la direction a fait des pressions pour que cela se limite à un simple hommage. Mais dans la plupart des sites, celui-ci a été suivi de vraies assemblées générales.

En fait il y a eu des rassemblements ou des assemblées générales tous les jours, et encore lundi 5 octobre. Sur plusieurs sites, les représentants syndicaux ont incité les salariés à témoigner par écrit de ce qu'ils avaient sur le cœur, car bien des choses sont difficiles à raconter oralement devant une assemblée. Au centre Vivier-Merle, ces témoignages ont été affichés et ils continuent à arriver dans une boîte e-mail spécialement créée pour cela.

Les principales revendications qui apparaissent, et que les organisations syndicales ont formulées, sont la transformation des CDD en CDI, l'arrêt

définitif des mobilités forcées, l'abandon des fermetures de services en cours (Montluçon et Clermont-Ferrand), l'arrêt des pressions et des objectifs de vente, la reconnaissance comme accidents de service des tentatives de suicides et des suicides passés.

L'ambiance a changé. L'isolement dans lequel la direction cherche à nous maintenir est en train de tomber. Des gens qui s'ignoraient se reparlent. Les témoignages affichés dans Vivier-Merle sont régulièrement lus et commentés.

Des préavis de grève ont été déposés pour les 6 et 7 octobre et il était prévu de rejoindre la manifestation lyonnaise du 7. Mais à Clermont-Ferrand, il y a déjà eu trois jours de grève et à Roanne une journée.

Lundi 5 octobre, l'annonce de la démission du numéro 2 de la direction de France Télécom a été connue. Elle a certes fait plaisir à beaucoup, mais sans plus, car il n'y a pas d'illusions sur son successeur. Quant à la suspension des mobilités forcées pour deux mois de plus (jusqu'au 31 décembre prochain), c'est un premier recul qui encourage à maintenir la pression sur la direction pour qu'elle les supprime complètement.

Correspondant LO

• Hôpital de Senlis (Oise)

La colère contre un « plan de retour à l'équilibre » qui menace toute la région

Quatre jours de grève, des rassemblements dépassant les 300 personnes pour un effectif de mille, une manifestation samedi 3 octobre à Senlis, réunissant, malgré les réquisitions, près de 300 personnes : la colère est profonde contre le plan gouvernemental qui touche l'hôpital de Senlis.

Depuis près d'un an, les représentants du ministère de la Santé, l'ex-ARH, devenue aujourd'hui Agence Régionale de Santé, ARS, voulaient imposer la fusion des deux hôpitaux publics du sud de l'Oise, Senlis et Creil, en détruisant au passage toute une série de services vitaux existants, Urgences, Chirurgie... au nom de la « rationalisation ». Mis en échec par diverses mobilisations, ils ont brutalement attaqué au retour des vacances, en voulant imposer un plan drastique dit de « retour à l'équilibre », sous le prétexte du déficit artificiel du budget qui touche l'hôpital de Senlis, comme ceux de la région environnante et de quasiment tout le pays.

Ce plan, applicable dans les jours qui viennent, s'attaque tout d'abord brutalement au personnel : un réaménagement des horaires théoriques, sept heures par jour au lieu de huit, aboutirait à voler sur l'année 28 jours de repos, RTT

ou compensateurs, existants aujourd'hui... Ces réorganisations entraîneraient en plus une augmentation des jours travaillés, des frais supplémentaires et une baisse des salaires des agents, pourtant extrêmement bas.

Par ailleurs, dans ce cadre, le directeur de l'hôpital de Senlis a autoritairement décidé de fermer immédiatement quinze lits de chirurgie, en supprimant les emplois qui les accompagnent. Le bloc opératoire voit son fonctionnement réduit de 40 %, alors que son planning est archi plein. Depuis, les malades s'entassent dans les couloirs sur des lits de fortune. Pourtant l'hôpital de Senlis réalise plus d'opérations que l'hôpital de Creil en chirurgie viscérale et orthopédique et il n'y a aucun moyen de remplacement, ni en médecins ni en lits. Mais les représentants du gouvernement ne cachent même pas leur volonté de fermer toute la chirurgie de Senlis, ainsi que les urgences vitales.

Enfin, comme si cela ne suffisait pas, il n'y aura plus aucun remplacement des agents partant en retraite (plusieurs dizaines prévus dans les mois à venir), la suppression de tous les budgets formation, la fin de tous les crédits d'équipements, etc. Le tout devant amener à la fusion le plus rapi-

dement possible avec l'hôpital de Creil.

C'est dire si la colère du personnel est justifiée. Des infirmières aux ASH, en passant par les médecins, attachés à leur mission de soigner, ce plan est ressenti comme une provocation, une atteinte à leur condition de vie, et manifeste un mépris total pour la prise en charge des besoins élémentaires et vitaux de santé de toute la population.

À Clermont, l'hôpital général et psychiatrique se



trouve menacé d'un plan drastique d'économie au moins aussi important. Et il est à souhaiter que le personnel des hôpitaux de toute la région se rassemblera, avec le soutien de la population, pour combattre cette politique de destruction du système public de santé.

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique Maison Blanche – Paris 19^e

La colère du personnel

Depuis trois semaines maintenant, le personnel de Remy-de-Gourmont, une des cliniques du groupe Maison Blanche, débraye quotidiennement pendant une heure.

Le ras-le-bol couvait depuis longtemps à cause du manque de personnel, des arrêts-maladie et des mutations non remplacés, de la surcharge de travail. Lors du premier débrayage, le jeudi 17 septembre, le personnel a demandé à la direction de régler ces problèmes d'urgence. Le lendemain, celle-ci est venue pour dire qu'elle n'arrivait pas à recruter et qu'il faudrait peut-être fermer un service. Le lundi suivant, elle a en effet dit qu'elle allait fermer la Thérapie Brève, soit tout le rez-de-chaussée de

la clinique !

Ce n'était évidemment pas la réponse attendue. En réalité, la direction a cru pouvoir profiter du mécontentement pour fermer ce service, ce qu'elle avait l'intention de faire lors du changement de locaux prévu pour l'année prochaine. Mais cela n'a pas marché car les débrayages continuent. Le personnel a seulement ajouté à ses revendications la réouverture de la Thérapie Brève.

Un rendez-vous avec un membre du conseil régional, qui finance Maison Blanche, est prévu ainsi que de s'adresser à la population. Par ailleurs, des contacts commencent à être pris avec les autres structures du groupe situées dans les arrondissements du nord-est de Paris qui connais-

sent les mêmes difficultés.

Le service hospitalier psychiatrique est en mauvaise santé par la faute des suppressions de lits qui se succèdent depuis des années : le personnel paie le prix fort par la dégradation continue de ses conditions de travail, et les patients sont de plus en plus mal pris en charge, quand on ne les laisse pas tout simplement se débrouiller à l'extérieur sans véritable traitement. C'est contre cette politique que le personnel de Remy-de-Gourmont continue à se battre. Une assemblée générale était prévue mercredi 7 octobre, pour décider de la suite à donner au mouvement.

Correspondant LO

● De la crise financière à la crise monétaire ?

Un système économique au bord du gouffre

La satisfaction affichée par les dirigeants du monde impérialiste après le sommet de Pittsburgh ne cache qu'à moitié leur inquiétude sur les suites possibles de la crise économique mondiale. En effet les ministres des Finances de ces pays, réunis avec les dirigeants du FMI à Istanbul samedi 3 octobre, n'ont pu que constater, à demi-mot, que la crise des finances privées risquait de se transformer en une crise des finances publiques.

Ils en voient la première manifestation dans la grande variabilité des cours des monnaies les unes par rapport aux autres. Les ministres et le FMI n'ont toutefois évoqué aucune mesure pour combattre ce phénomène.

D'une part, ils ne veulent surtout pas empêcher les grandes banques internationales de faire des profits en spéculant sur les taux de change et les différences entre les taux de crédit pratiqués sur les diverses places financières. Ce sont pourtant ces conversions d'une monnaie dans l'autre, faite par les ordinateurs à la vitesse de la lumière et portant sur des sommes énormes, qui, en augmentant ou en

diminuant la demande de telle ou telle devise, contribuent à en faire varier le cours. Même le fait que ces spéculations dangereuses s'accomplissent avec les fonds obligamment fournis par les États n'ébranle pas les ministres des Finances.

Les États ne veulent évidemment pas non plus se lier les mains sur le plan monétaire car ils tiennent tous à pouvoir continuer à se servir de « l'arme monétaire » pour soutenir leurs propres capitalistes dans leur lutte sur le marché mondial. Par exemple la baisse actuelle du cours du dollar par rapport à l'euro peut se révéler être une mauvaise affaire pour les groupes industriels français. Aussi la

ministre des Finances française proteste-t-elle contre cette baisse. Elle était évidemment beaucoup moins diserte, il y a quelques mois, lorsque le cours plus élevé du dollar favorisait les ventes des produits Airbus, Areva etc. Chaque État utilise le peu de moyens qu'il a pour influencer sur le cours de sa monnaie pour favoriser sa propre bourgeoisie et certainement pas pour un « intérêt général » qui, de toute façon, n'existe pas dans le système capitaliste.

Cette variation du cours des monnaies n'est pas chose nouvelle. Mais la façon dont les États impérialistes ont tenté de circonscrire la crise économique mondiale a préparé la possibilité d'une crise monétaire beaucoup plus grave. C'est ce que le fonds monétaire international, dans son rapport sur la réunion d'Istanbul, appelle le « *transfert des risques du secteur privé sur le secteur public* ».

D'après le FMI, les États ont

épongé jusqu'ici 3 400 milliards de dollars de créances douteuses détenues par les banques et devront encore dépenser la même somme dans l'espoir d'assainir complètement la situation. Cette opération a été financée grâce à un déficit public qui atteint désormais des sommets dans tous les pays riches.

La première conséquence, qui n'inquiète guère les puissants, c'est que la facture est d'ores et déjà présentée aux peuples du monde entier. La seconde, qui semble les préoccuper aujourd'hui, c'est que la crise de confiance entre banques qui avait été le facteur déclenchant de la crise il y a un an, peut se reproduire, sur une échelle beaucoup plus grande, entre États cette fois-ci. À force de créer de la monnaie de singe, les grands pays impérialistes risquent d'en faire des chiffons de papier qui n'inspireront pas plus confiance aux financiers que les paquets de titres pourris qui ont

contribué il y a un an au déclenchement de la crise financière.

Pour l'instant le FMI ne parle que du risque de crise des changes. Mais la faillite d'un État, y compris d'un riche État de pays avancé, n'est pas invraisemblable. D'une part parce que cela s'est déjà produit dans le passé et que les déficits publics abyssaux peuvent y conduire. D'autre part parce que les groupes financiers internationaux peuvent bien faire sauter une monnaie par leurs spéculations, pourvu qu'ils y trouvent un intérêt immédiat. Enfin parce que leur système économique est si instable et si absurde que la panique à propos de la solvabilité d'un État peut saisir les Bourses à tout moment et à tout propos.

Ainsi, les politiques suivies par les États impérialistes depuis plus d'un an, loin d'avoir jugulé la crise, préparent peut-être l'éclatement d'une crise plus catastrophique encore.

Paul GALOIS

● Crash du Rio-Paris (suite)

Brouillard en haut lieu et intérêts terre-à-terre

Le « crash du Paris-Rio était évitable » car « sans la panne des sondes Pitot, il n'y aurait pas eu d'accident ». C'est clair, net, précis et argumenté dans le rapport que deux commandants de bord ont remis à la justice. Cela, à la demande du Spaf (syndicat des pilotes d'Air France) qui vient de se porter partie civile dans l'enquête sur le crash du vol AF 447 Rio-Paris où 228 personnes ont trouvé la mort au-dessus de l'Atlantique, le 1^{er} juin dernier.

Ce rapport démontre, documents à l'appui, que la cause déterminante de ce crash est la défaillance des sondes Pitot, qui auraient dû fournir des indications (notamment la vitesse) indispensables aux pilotes et aux appareillages de contrôle du vol. Du coup, il souligne la présentation plus que tendancieuse des faits par les autorités, qu'il s'agisse du BEA (Bureau enquêtes et analyses), de la DGAC (Direction de l'aviation civile), de l'AESA (Agence européenne de sûreté aérienne), et par Air France et, bien sûr, Airbus. En effet, depuis la catastrophe, tous se sont employés à détourner l'attention des sondes Pitot fabriquées par la firme française Thales, qui équipaient notamment les Airbus d'Air France, car d'autres sondes, elles fabriquées par l'américain Goodrich, n'ont jamais connu de panne.

Au fil des semaines, les hypothèses avancées en haut lieu ont varié, mais la plupart

laissaient entendre que l'équipage se serait bêtement engagé dans un des pires orages tropicaux de l'histoire aérienne : une « explication » facile, car on n'a pas retrouvé la « boîte noire » de l'appareil qui pourrait la contredire, et comme les pilotes ne sont malheureusement plus là pour se défendre...

D'abord, le rapport souligne qu'Air France n'avait pas fourni à l'équipage des cartes météo actualisées juste avant le vol. Surtout, il pointe du doigt les nombreux ASR (des rapports que les pilotes doivent faire après chaque incident de vol) émis depuis des années, qui mettaient en cause ces sondes Pitot-Thales.

Début juin, on avait officiellement chiffré à 35 le nombre de ces ASR. Depuis, la compagnie américaine NWA en a annoncé douze autres à elle seule ! Surtout, le rapport des deux commandants de bord souligne que ni les autorités de l'aviation civile, ni Air France, ni Airbus

n'ont pris des mesures après ces notifications d'incidents, dont certains, comme sur le vol AF 279 Tokyo-Paris, avaient fait des blessés. Et si Air Caraïbes avait pris suffisamment au sérieux ces risques pour décider, après deux alertes durant l'été 2008, de changer les sondes de tous ses appareils, pourquoi d'autres compagnies, dont Air France, n'ont-elles rien fait ?

Ce qui s'est passé le 1^{er} juin avait tout d'une catastrophe

annoncée. Il aura fallu qu'elle se produise pour que l'AESA recommande de changer les sondes AA de Thales, puis les interdise. Le modèle BA de Thales, qui a alors remplacé sa sonde AA, ne donnait-il pas satisfaction ? En tout cas, certaines sondes ont dû être remplacées deux fois et tous les Airbus d'Europe et d'Amérique du Nord sont désormais équipés d'au moins deux sondes Goodrich qui, elles, n'ont jamais posé de problème

depuis leur mise en service, en 1996.

Pour en arriver là, il aura fallu treize ans, de multiples incidents de vol et les morts du Rio-Paris. Mais encore maintenant, tout se passe comme si du BEA (chargé de l'enquête) à la DGAC (chargée de la sûreté de l'aviation civile en France), d'Air France à Airbus, les responsables, qui sont souvent passés de la direction d'un de ces organismes à celle d'un autre, cherchaient d'abord à protéger les énormes intérêts industriels et financiers en jeu. Ainsi, quand le géant mondial de l'aviation Airbus fête la 1000^{ème} livraison d'un A330-A340, son principal actionnaire privé français, Lagardère, ainsi que son protecteur, l'État et les organismes de l'aviation qui en dépendent, ne souhaitent qu'une chose : tout faire pour qu'Airbus ne fasse pas la une des journaux...

Pierre LAFFITTE

Transparence ?

Présentant largement le rapport des deux commandants de bord, le *Journal du Dimanche* a ajouté un petit article intitulé sans rire « *Air France et Airbus jouent la "transparence"* ».

La compagnie aérienne viendrait ainsi, selon ce journal, de mettre sur son site internet « *l'ensemble des éléments* » concernant l'acci-

dent.

« L'ensemble » ? Eurocockpit, un site internet de pilotes bien renseignés, relève que la direction d'Air France vient de « *supprimer tous les ASR (rapports d'incidents) s'y rapportant des bases de données internes à la compagnie* ». En toute transparence...

P.L.

À ne pas manquer

Le spectacle *La rosa blanca*, tragédie mexicaine montée par Maryse Aubert, est à nouveau programmé au Théâtre Aleph à Ivry-sur-Seine, du 6 au 18 octobre.

Les tarifs sont de 19 euros pour les adultes à plein tarif,

13 euros pour les tarifs de groupe, 10 euros pour les moins de 25 ans, les étudiants et les chômeurs.

Si vous retenez au nom de Lutte Ouvrière, vous pouvez bénéficier du tarif de groupe de 13 euros.

Il est de toute façon recommandé de réserver car les places partent vite.

Les réservations se font au : 01 43 90 11 11

Théâtre Aleph - 30 rue Christophe Colomb, 94200 Ivry